

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES
MARTINIQUE

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 1 7

**BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
MARTINIQUE
2017**

MINISTÈRE DE LA CULTURE

**DIRECTION GÉNÉRALE
DES PATRIMOINES**

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

54, rue du Professeur Raymond Garcin
97200 Fort-de-France
Tel. : 05 96 60 05 36
Fax. : 05 96 64 27 84
Mél : secretaire.martinique@culture.gouv.fr

Ce bilan scientifique a été conçu afin que soient diffusés rapidement les résultats des travaux archéologiques de terrain. Il s'adresse tant au service central de l'Archéologie qui, dans le cadre de la déconcentration, doit être informé des opérations réalisées en régions (au plan scientifique et administratif), qu'aux membres des instances chargées du contrôle scientifique des opérations, qu'aux archéologues, aux élus, aux aménageurs et à toute autre personne concernée par les recherches archéologiques menées dans la région.

Les textes publiés dans la partie "Travaux et recherches archéologiques de terrain" ont été rédigés par les responsables des opérations. Toute reproduction ou utilisation des textes et plans devra être précédée de leur accord. Les avis exprimés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Le SRA s'est réservé le droit de réécrire ou de condenser tout texte jugé trop long.

Sauf mention contraire, photos et illustrations sont de l'auteur de la notice.

Photo de couverture : Saint-Pierre – Rue d'Orléans.
Vue générale de la fouille archéologique préventive.
Vestiges des maisons de ville détruites par l'éruption du 8 mai 1902 © J.-M. Babin– Computex-services

Coordination et secrétariat d'édition : Thierry Dorival

Relecture : Thierry Dorival, Damien Leroy

Adaptation des illustrations : Thierry Dorival

Maquette & imprimerie : JB Barret
6 Lot. Sylvestre,
rue du Professeur Raymond Garcin
97200 Fort-de-France
0596 64 46 16 - 0696 24 50 49

ISSN 1249-4569 © 2019

MINISTÈRE DE LA CULTURE

| | |
|---|-----------|
| Tableau de présentation générale des opérations autorisées en 2017 | 4 |
| Préface | 5 |
| Bilan et orientation de la recherche archéologique | 6 |
| Résultats scientifiques significatifs | 10 |
| Bilan scientifique régional 2017 | 13 |
| Bibliographie régionale | 51 |
| Personnel du Service régional de l'archéologie | 53 |
| Organismes de rattachement des auteurs | 54 |
| Liste des abréviations | 55 |
| Liste des Axes de la programmation nationale de la recherche archéologique | 56 |

Tableau de présentation générale des opérations autorisées

| | 2017 |
|--|-------------|
| FOUILLE PROGRAMMÉE (FP) | 1 |
| OPÉRATION PRÉVENTIVE DE DIAGNOSTIC (OPD) | 13 |
| OPÉRATION PRÉVENTIVE DE FOUILLES (OPF) | 6 |
| PROSPECTION THÉMATIQUE (PT) | 1 |
| SAUVETAGE URGENT (SU) | 1 |
| SONDAGE (SD) | 2 |
| TOTAL | 24 |

Préface

Le Service régional de l'archéologie de la Direction des Affaires Culturelles de Martinique publie un nouveau Bilan Scientifique Régional qui présente, sous la forme de notices, l'ensemble des travaux de terrain réalisés sur le territoire martiniquais au cours de l'année 2017 en matière de recherche archéologique.

Ces opérations s'inscrivent dans le cadre juridique posé par le Livre V du code du patrimoine, profondément renouvelé par les nouvelles dispositions issues de la Loi LCAP (Liberté de la Création, Architecture et Patrimoine) adoptée en 2016 et dont les textes réglementaires d'application sont intervenus dans le courant de l'année 2017. Les évolutions essentielles concernent le renforcement du contrôle scientifique et technique des opérations et des opérateurs archéologiques, le statut des biens archéologiques mobiliers et les instances d'évaluation de la recherche archéologique.

Les notices publiées présentent les travaux réalisés sur les communes des Anses-d'Arlet, du Carbet, du Diamant, de Fort-de-France, de Rivière-Salée, du Robert, du Saint-Esprit, de Saint-Pierre, de La Trinité et des Trois-Îlets, ainsi qu'une prospection thématique conduite sur le littoral atlantique entre le Vauclin et Grand-Rivière.

Christophe Pomez
Directeur des affaires
culturelles de la Martinique

BILAN ET ORIENTATION DE LA RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE

À l'occasion de la publication du *Bilan Scientifique Régional 2016*, nous avons rendu compte des évolutions du cadre juridique de l'archéologie intervenues au cours de l'année 2016, en particulier l'adoption, le 7 juillet 2016, de la loi n° 2016-925 relative à la Liberté de la Création, à l'Architecture et au Patrimoine, dite « Loi LCAP ». L'année 2017 aura été fort logiquement celle de la publication et de l'entrée en vigueur de plusieurs textes nécessaires à l'application des nouvelles orientations adoptées par le législateur.

L'année 2017 constitue également celle de la mise en place de nouvelles instances d'évaluation de la recherche archéologique : 6 Commissions Territoriales de la Recherche Archéologique (CTRA) succèdent désormais aux 7 Commissions Interrégionales de la Recherche Archéologique (CIRA). Nous évoquerons rapidement le bilan des 10 années de fonctionnement de la CIRA de l'outre-mer, instituée en 2007.

Nous aborderons enfin l'échelon régional en relevant quelques points saillants de l'actualité 2017 de la discipline archéologique en Martinique.

Les mesures d'application de la Loi LCAP

En premier lieu, il convient de mentionner le Décret n° 2017-925 du 9 mai 2017 relatif aux procédures administratives en matière d'archéologie préventive et aux régimes de propriété des biens archéologiques.

Ce décret, pris pour l'application de l'article 70 de la Loi LCAP, modifie les titres II (Archéologie préventive) et IV (Dispositions diverses) du Livre V (Archéologie) de la partie réglementaire du code du patrimoine. Il a pour objet de renforcer le contrôle de l'État sur les opérations et les opérateurs d'archéologie préventive. Il définit notamment à cette fin la procédure d'habilitation des services d'archéologie des collectivités territoriales et apporte des précisions sur la procédure d'agrément des autres opérateurs d'archéologie préventive. Il précise les modalités de prescription et de contrôle des opérations d'archéologie préventive placées sous la maîtrise scientifique des services de l'État chargés de l'archéologie (Services régionaux de l'archéologie des Directions régionales des affaires culturelles). Par son article 9, il insère, en partie réglementaire du code du patrimoine, un article essentiel, l'article R.523-43-1, qui détaille les modalités de l'examen préalable des offres de fouilles archéologiques préventives proposées par les opérateurs

d'archéologie préventive aux aménageurs. Un arrêté ministériel du 3 juillet 2017 fixe la liste des éléments constitutifs des offres des opérateurs pour la réalisation de fouilles archéologiques préventives.

Le décret précise également le nouveau régime de propriété des biens archéologiques mobiliers et immobiliers institué par loi. Il définit notamment la notion d'ensemble archéologique mobilier et de données scientifiques et crée un régime de déclaration d'aliénation d'un bien archéologique mobilier ou de division par lot ou pièce d'un ensemble.

En second lieu, signalons l'Ordonnance n° 2017-1117 du 29 juin 2017 relative aux règles de conservation, de sélection et d'étude du patrimoine archéologique mobilier.

Par l'article 95 de la Loi LCAP, le Parlement avait autorisé le Gouvernement à prendre par voie d'ordonnance un certain nombre de mesures relevant du domaine de la loi. En matière d'archéologie, il s'agissait notamment « d'énoncer les règles de sélection, d'étude et de conservation du patrimoine archéologique afin d'en améliorer la protection et la gestion ». L'Ordonnance du 29 juin 2017 constitue l'aboutissement de ce processus particulier d'élaboration des normes.

Ce texte insère, au Titre IV de la partie législative¹ du Livre V du code du patrimoine, un nouveau chapitre VI intitulé « Règles relatives à la conservation, à la sélection et à l'étude du patrimoine archéologique ». Ses principales dispositions, organisées en 6 articles nouveaux, précisent la responsabilité du responsable scientifique d'une opération archéologique, programmée comme préventive, en matière de conservation des biens archéologiques, à leur mise en état pour étude et aux opérations de conservation préventive et curative confiées à des tiers qualifiés. L'ordonnance confie aux services de l'État chargés de l'archéologie la responsabilité de la sélection des biens archéologiques mobiliers dont la conservation présente un intérêt scientifique et les conditions de mise en œuvre d'analyses impliquant la destruction totale ou partielle de ces mêmes biens. Le texte précise également les conditions de l'exportation d'un bien archéologique mobilier pour les besoins de son étude. Enfin, il adopte des dispositions concernant les conditions de déclassement du domaine public d'un bien archéologique mobilier. Un décret en Conseil d'État est en préparation pour préciser les modalités d'application de ces nouvelles dispositions.

De la CIRA à la CTRA

Instituées au niveau réglementaire par le Décret n° 94-423 du 27 mai 1994 portant création des organismes

¹ - Les dispositions introduites par cette ordonnance en partie législative du code du patrimoine sont actuellement en attente de ratification par le Parlement, le projet de Loi de ratification présenté par le Gouvernement ayant été enregistré à la Présidence de l'Assemblée Nationale le 18 octobre 2017. En l'attente de cette ratification, ces mesures, pleinement applicables cependant, doivent être entendues comme relevant du niveau réglementaire.

consultatifs en matière d'archéologie nationale, les instances de conseil et d'évaluation de la recherche archéologique (Conseil national de la recherche archéologique [CNRA] et Commissions territoriales de la recherche archéologique [CTRA]) sont désormais expressément prévues par les articles L545-1 et L545-2 du code du patrimoine, dispositions de niveau législatif issues de l'article 71 de la Loi LCAP. Les Commissions territoriales de la recherche archéologique (CTRA) succèdent ainsi désormais aux Commissions interrégionales de la recherche archéologique (CIRA).

Le Décret n° 2017-156 du 8 février 2017 relatif au Conseil national de la recherche archéologique et aux commissions territoriales de la recherche archéologique précise leurs missions, leurs compositions, les conditions de désignation de leurs membres et les modalités de leur fonctionnement.

Rappelons que, initialement, le décret de 1994, pour permettre l'évaluation de la recherche archéologique dans les outre-mer, n'avait pas envisagé d'installer une commission interrégionale déconcentrée spécifiquement dédiée aux territoires ultra-marins, mais prévoyait seulement de s'appuyer sur une commission spécialisée placée au sein même du CNRA, la « commission pour l'archéologie d'outre-mer ». Ce n'est qu'avec le décret n° 2007-823 du 11 mai 2007 relatif au Conseil national et aux commissions interrégionales de la recherche archéologique qu'a pu être créée une instance similaire à celles dont disposaient déjà les régions métropolitaines depuis 1994 : la Commission interrégionale de la recherche archéologique de l'outre-mer, laquelle ne couvrait alors que les seules régions de Guadeloupe, de Guyane, de Martinique et de La Réunion, et dont le siège était fixé à Fort-de-France.

En février 2014, à l'occasion de la codification de la partie réglementaire du Livre VII du code du patrimoine (dispositions relatives à l'outre-mer) son ressort s'est trouvé étendu à de nouveaux territoires : Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin.

La nouvelle Commission territoriale de la recherche archéologique de l'outre-mer est définie à l'article R710-4 du code du patrimoine et couvre les mêmes territoires que sa prédécesseure. Sa composition se trouve légèrement modifiée, passant de 6 à 7 membres, parmi lesquels doivent désormais figurer (outre, comme précédemment, des spécialistes [mais au nombre de 3 au lieu de 4] – dont au moins un universitaire –, un archéologue du ministère de la culture et un agent de la filière scientifique et technique de l'Institut national de recherches archéologiques préventives) un archéologue exerçant ses fonctions dans un service archéologique de collectivité territoriale habilité en archéologie préventive, ainsi qu'un archéologue exerçant son activité dans une structure agréée en archéologie préventive. Cette composition répond ainsi au vœu du législateur qui a souhaité que la CTRA

« assure la représentation des différentes catégories d'opérateurs du secteur de l'archéologie préventive » (Article L545-2 du code du patrimoine).

Par arrêté de la Ministre de la culture du 6 février 2017, le siège de la CTRA de l'outre-mer a été de nouveau fixé à Fort-de-France. Il revient donc au Service régional de l'archéologie de la Direction des affaires culturelles de la Martinique d'en assurer le fonctionnement et le secrétariat.

Les membres de la nouvelle commission ont pu être nommés dès le 17 février 2017 par arrêté du préfet de la Martinique, pour un mandat de quatre ans. La nouvelle CTRA de l'outre-mer a été installée le 13 mars 2017 pour tenir sa première réunion plénière dans les locaux de l'Institut National du Patrimoine, à Paris. La commission a tenu sa seconde séance plénière à La Réunion, à Saint-Denis, dans les locaux de la DAC, du 9 au 13 octobre. Il était en effet naturel que le Service régional de l'archéologie de La Réunion, créé en 2011 seulement, puisse accueillir tôt ou tard une séance délocalisée de la commission. Le déplacement des experts a pu permettre de constater et souligner le dynamisme et l'intérêt de recherches novatrices très prometteuses développées dans l'océan Indien et de prodiguer les encouragements nécessaires aux collègues en charge de leur développement.

Il nous est agréable de mentionner ici les différentes personnalités scientifiques qui ont successivement accepté de siéger, de 2007 à 2016, soit durant 10 années, au sein de la CIRA de l'outre-mer, contribuant ainsi à nourrir les réflexions nécessaires à l'épanouissement d'une recherche archéologique exigeante, soucieuse de renouveler ses problématiques tout en élargissant ses thématiques et désireuse de porter sa pratique au service d'un ensemble de territoires particulièrement singuliers.

Nous remercions pour leur investissement et leurs expertises : André d'Anna (2007-2010), Jean-François Baratin (2007-2008), Danielle Bégot (2007-2014), Gilles Bellan (2007-2014), Benoît Bérard (2015-2016), Bruno Bizot (2008-2014), Cécile Celma (2007-2014), André Delpuech (2007-2010), Pierrick Fouéré (2015-2016), Manuel Gutierrez (2011-2016), Séverine Hurard (2015-2016), Patrice Lecocq (2011-2014), Dominique Rogers (2015-2016) et Olivier Ruffier des Aimes (2015-2016). Nous y associons Jacques Tarrête (2007-2009) et Jean-Pierre Giraud (2010-2016), inspecteurs généraux de l'inspection des patrimoines, collègue « archéologie », pour leurs précieuses et pertinentes voix consultatives.

Au cours de ses mandats, la commission a procédé à l'examen et à l'évaluation de 427 dossiers d'opérations archéologiques, tant programmées que préventives, parmi lesquels 114 concernaient le territoire de la Martinique. Au cours des 10 années d'exercice de cette instance, on note une sensible montée en puissance de l'activité de recherche archéologique soumise à son examen, comme l'illustre le tableau suivant :

| Années | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | TOTAL |
|----------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|-------|
| Dossiers | 16 | 40 | 36 | 20 | 32 | 44 | 68 | 41 | 60 | 70 | 427 |

L'ensemble des procès-verbaux des séances compile 626 pages d'avis circonstanciés et détaillés et constitue une source documentaire essentielle pour qui souhaitera, à l'avenir ou dès à présent, s'intéresser à l'histoire de la discipline archéologique dans les outre-mer.

À l'instar des CIRA, les CTRA ont, entre autres missions, celle, prévue à l'article R545-17 du code du patrimoine, d'établir à l'issue de chaque mandat quadriennal un rapport sur l'activité de la recherche archéologique réalisée dans son ressort. Afin de faciliter l'atteinte de cet objectif difficile, tant le volume d'informations à synthétiser se révèle considérable, une procédure nouvelle a été initiée en 2017. L'idée consiste à permettre à chaque commission, par la voix de ses deux représentants élus au Conseil national de la recherche archéologique (CNRA), en présence des responsables des services régionaux de l'archéologie concernés et de l'inspecteur des patrimoines, collègue « archéologie », territorialement référent, de présenter le bilan de l'année écoulée au cours d'une séance plénière du CNRA.

C'est ainsi qu'un premier bilan de la CTRA de l'outre-mer, relatif à l'année 2017, a pu être exposé devant le CNRA lors de sa séance du 21 juin 2018. L'ensemble des bilans présentés a fait l'objet d'une publication², sous la forme d'un document unique de 220 pages téléchargeable sur les pages « Archéologie » du site internet du Ministère de la culture : <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Archeologie/Actualites/Bilan-2017-des-Commissions-territoriales-de-la-recherche-archeologique>

Les travaux de la CTRA de l'outre-mer, ainsi qu'une présentation des politiques scientifiques de chaque SRA, sont détaillés aux pages 125 à 153. Il faut noter que l'année 2017 s'est inscrite dans la continuité de la montée en puissance de l'activité de recherche archéologique dans les outre-mer puisque 89 dossiers faisant l'objet d'un avis de la commission ont été examinés au cours de cette première année de mandat.

À l'échelon régional

La mise en place de nouvelles Zones de Présomption de Prescriptions Archéologiques a été poursuivie en 2017. C'est, cette fois, le territoire de la commune

des Anses-d'Arlet, au sud-ouest de la Martinique, qui bénéficie ainsi d'un tel dispositif facilitant l'information du public et l'amélioration de la prise en compte du patrimoine archéologique dans le cadre de la délivrance de certaines autorisations d'urbanisme.

Il convient de souligner que, à la différence des modalités de mise en place des précédentes ZPPA³, celle des Anses-d'Arlet résulte de l'application des dispositions d'une « Convention Territoriale Portant sur la Politique de Développement Culturel de la Ville de Les Anses d'Arlet », signée entre l'État, Ministère de la Culture et de la Communication (Direction des Affaires Culturelles), et la commune, le 21 novembre 2016. Son article 2-B prévoyait en effet que « la DAC priorisera sur la commune de Les Anses d'Arlet la réalisation de l'inventaire archéologique de Martinique. Sur cette base, elle pourra (...) définir par arrêté les zones de présomption de prescriptions archéologiques prévues à l'article L522-5 du code du patrimoine ». Après un travail de reprise de l'inventaire archéologique, d'une mise à jour des enregistrements de la base Patriarche, du dépouillement de données documentaires, en particulier cartographiques, un projet de zonage a été arrêté et présenté pour avis à la CTRA des 13 et 14 mars 2017. Proposé par la suite au représentant de la commune, l'arrêté a été signé du Préfet de la Martinique le 12 juillet 2017 et publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture le 18 juillet 2017.

Dans cette même perspective, une convention territoriale de développement culturel a également été signée le 7 juillet 2017 avec la commune de Saint-Joseph. Elle prévoit également la priorisation de la mise à niveau de l'inventaire archéologique communal et l'établissement, à son issue, de nouvelles zones de présomption de prescriptions archéologiques. L'objectif de signature de l'arrêté préfectoral est envisagé dans le courant de l'année 2018.

Enfin, sur la sollicitation de la commune et à la demande du Préfet, l'établissement de ZPPA est également programmée sur la commune du Carbet. Cette décision fait suite à la découverte de très intéressantes occupations précolombiennes localisées dans le bourg, ayant fait l'objet, en 2016, de diagnostics et, en 2017, de fouilles préventives dont il est rendu compte dans le présent volume.

² - GUILHOT Coord. 2018. Guilhot (J.-O.) Coord. – *Bilan sur la mise en place des commissions territoriales de la recherche archéologique (CTRA) et Rapport d'activité 2017 des CTRA*. Paris : ministère de la Culture, Direction générale des patrimoines, Inspection des patrimoines, octobre 2018, 220 p.
³ - Pour rappel, des ZPPA ont déjà été instituées sur les territoires des communes de Saint-Pierre (2008), des Trois-Îlets (2014), de Fort-de-France (2015) et de Bellefontaine (2016).

À l'échelle du SRA, l'année 2017 aura été particulièrement éprouvante en raison de la vacance, durant 7 mois, de février à août, du poste d'ingénieur d'études, vacance qui n'a pu être que très partiellement compensée par la mise en place d'un contrat de vacation de deux mois. Cette situation illustre à nouveau l'extrême fragilité de ces petits services où les effectifs sont si limités qu'il est très difficile, même en situation ordinaire, de couvrir toute l'étendue des missions.

Dans ces conditions particulières, le service a toutefois pu honorer ses responsabilités et assurer l'instruction de 437 dossiers d'aménagement (soit 10 de plus qu'en 2016). Il a également émis 24 prescriptions de diagnostic archéologique (soit 2 de moins qu'en 2016), chiffre ramené à 17 prescriptions actives après l'abrogation de 7 prescriptions anciennes relatives à

des aménagements n'ayant pas été autorisés. De son côté, l'Institut national de recherches archéologiques préventives a réalisé 13 diagnostics dans le courant de l'année.

Mais c'est du côté des opérations de fouilles archéologiques préventives que l'on observe en 2017 une augmentation très sensible avec 6 fouilles préventives mises en œuvre par les aménageurs (contre aucune en 2016).

Nous vous invitons à en découvrir la consistance au travers des notices proposées dans les pages qui suivent par les différents responsables scientifiques.

Damien LEROY
Conservateur régional de l'archéologie

RÉSULTATS SCIENTIFIQUES SIGNIFICATIFS

24 opérations archéologiques de terrain ont été réalisées sur le territoire martiniquais au cours de l'année 2017. On ne sera guère étonné de constater que l'essentiel de l'activité relève de l'archéologie préventive, pour laquelle on dénombre 13 diagnostics et 6 fouilles préventives. Ce dernier chiffre doit d'ailleurs être remarqué en comparaison de l'année 2016 où aucune opération de ce type n'avait été mise en œuvre par les aménageurs. La recherche programmée connaît également une progression notable avec la réalisation d'une fouille programmée, de deux sondages, d'une prospection thématique et d'une fouille nécessitée par l'urgence.

Rappelons que ces opérations s'inscrivent désormais dans le champ de la nouvelle programmation nationale de la recherche archéologique, arrêtée en 2016 par le Conseil national de la recherche archéologique, et relèvent principalement, mais non exclusivement, de l'axe 15 de cette programmation : *Archéologie d'Outre-mer*.

Deux opérations de sondage, l'une dans la grotte de **l'Îlet Chancel**, au **Robert**, la seconde sous le grand abri du **Morne Castagne**, à **La Trinité**, ont été réalisées afin de vérifier le potentiel de ces abris et cavités en matière de conservation de restes de vertébrés anciens susceptibles d'illustrer l'évolution de la biocénose vertébrée au cours des derniers millénaires. Ces opérations, menées dans des conditions d'intervention difficiles, en particulier à la grotte de l'Îlet Chancel, ont livré des résultats relativement limités.

À l'extrémité occidentale de la plage de **Dizac**, au **Diamant**, une fouille préventive a porté sur une structure d'accumulation de restes conchyliens présentant des traces d'activités anthropiques (chauffe, façonnage de labres de lambi). Les résultats d'un programme de mesure d'âge radiocarbone sont attendus avant de statuer sur l'attribution plausible de l'occupation à la période précéramique, âge que l'on peine encore à repérer et caractériser avec assurance en Martinique.

Dans le bourg du **Carbet**, deux opérations de fouille préventive, localisées à proximité l'une de l'autre, la première à **l'angle de la rue Pory-Papy et de la Place Jules-Grévy**, la seconde à **l'angle des rues Perrinon et Doume**, ont permis l'étude d'occupations précolombiennes s'étendant du Saladoïde cédrosoyan moyen au Troumassoïde suazan, interstratifiées au sein d'une épaisse formation sédimentaire résultant d'accumulations colluviales mais également des retombées éruptives P1 et P3 de la Montagne Pelée. Outre d'abondants vestiges mobiliers (matériel céramique, lithique, restes de faunes terrestres et marines...), les

zones fouillées ont livré des structures construites (foyers, fosses, trous de poteau...) correspondant à un ou plusieurs habitats, mais également, sur le secteur Pory-Papy/Grévy, des sillons correspondant selon toute vraisemblance aux jardins organisés par ces groupes de céramistes horticulteurs. La présence de très nombreuses sépultures précolombiennes (4 sur le secteur Perrinon/Doume et 17 sur le secteur Pory-Papy/Grévy), parfois très bien conservées, munies ou non de mobilier d'accompagnement (céramiques, zémis...), constitue de toute évidence l'apport majeur de ces opérations et renouvelle considérablement le corpus funéraire précolombien de la Martinique qui s'en trouve plus que doublé.

Sur le site de **l'Anse Mitan**, aux **Trois-Îlets**, un diagnostic a mis en évidence, au sein d'une couche sableuse d'une trentaine de cm d'épaisseur, une occupation attribuée au Saladoïde ancien, caractérisée par la présence de mobilier céramique et de restes d'invertébrés marins. La présence d'une sépulture précolombienne a également été constatée.

À **Saint-Pierre, rue Comairas**, au cœur de la zone urbanisée, un diagnostic a permis de constater la présence d'horizons précolombiens attribués au Saladoïde ancien (Cédrosan) et au Troumassoïde suazan. Si la fenêtre d'observation est modeste, elle vient cependant confirmer la présence, déjà constatée en d'autres points du Quartier du Centre, d'occupations précolombiennes bien conservées dans la zone d'extension de l'urbanisation pierrotine.

Enfin, en matière d'archéologie précolombienne, signalons une découverte modeste mais intéressante, réalisée dans le cadre d'un diagnostic conduit au **Saint-Esprit**, au quartier **L'Avenir**, où une petite série céramique troumassoïde témoigne d'une fréquentation précolombienne de l'intérieur de l'île.

Pour la période coloniale, la recherche concernant l'archéologie des habitations s'est enrichie de nombreuses découvertes.

Une fouille en aire ouverte sur le site de **Maupéou**, à **Rivière-Salée**, a permis de dégager le plan d'organisation d'une petite habitation coloniale dont l'occupation, qui s'étend du début du XVIII^e à la fin du XIX^e siècle, s'organise en plusieurs phases. L'occupation initiale, située dans le premier quart du XVIII^e siècle, est caractérisée par l'implantation d'un grand bâtiment en matériaux périssables, de type vaste case « fourches en terre », auquel sont associés quelques structures périphériques de dimensions plus modestes, également sur poteaux plantés. Ces installations sont profondément modifiées, probablement au cours du troisième quart du XVIII^e siècle, au profit de l'édification d'une nouvelle construction sur solins de pierre dont la distribution des espaces s'approche de l'organisation courante d'une grande case à demeurer munie d'une galerie couverte en façade. Cette occupation résidentielle ne perdure pas dans le dernier quart du siècle et les

terrains semblent réaffectés pour un usage agricole au cours du XIX^e siècle. Cette opération vient illustrer la variabilité des formes de l'habitat colonial et, probablement, celle des situations sociales. Elle complète de belle manière le corpus des habitations coloniales en cours de constitution.

Un nouveau diagnostic au **Château Dubuc**, sur la commune de **La Trinité**, a concerné le secteur de l'ancienne purgerie de cette très importante habitation coloniale, en préalable au projet de restauration et d'ouverture au public de cette partie de ce site emblématique protégé au titre des Monuments Historiques. Les sondages réalisés dans les sols du vaste bâtiment de la purgerie, dont les murs périphériques et le mur axial séparant les deux nefs montrent encore de belles élévations conservées, ont révélé la présence de maçonneries antérieures, parfois arasées, parfois servant d'assises aux élévations de l'état ultérieur. Elles peuvent correspondre à un vaste programme de restructuration du site, situé dans le dernier quart du XVIII^e siècle, à l'instar de la construction des entrepôts précédemment étudiés. Un bâtiment jusqu'alors énigmatique, présumé correspondre au débarcadère de cette habitation, correspond probablement à la vinaigrerie et au stockage des foudres.

À **Vatable**, aux **Trois-Îlets**, un diagnostic a permis la mise au jour d'une construction maçonnée modeste et médiocrement conservée, s'inscrivant avec vraisemblance dans le semi de petites installations satellites dépendantes d'une habitation coloniale principale du XVIII^e siècle.

Sur le site de **Morne Étoile**, dans la partie rurale de **Saint-Pierre**, un diagnostic a mis en évidence la présence d'une canalisation hydraulique assez sommaire, vraisemblablement dédiée à l'alimentation en eau des habitations rurales implantées sur les piémonts de la Montagne Pelée.

Sur le site de **Pointe Melon**, au **Robert**, un projet d'aménagement d'infrastructures touristiques liées à la mer a entraîné un diagnostic sur le site de l'ancienne habitation Lagrange, figurée sur une cartographie de la fin du troisième quart du XVIII^e siècle. Quelques constructions sur poteaux attribuables à la fin du XVII^e siècle sont présentes. Des installations construites en maçonnerie, correspondant à une habitation-sucrerie, sont ensuite édifiées au cours du XVIII^e siècle et perdurent jusqu'au milieu du XX^e. Le diagnostic a également identifié des zones d'extraction d'argile, peut-être destinées à la fabrication de céramiques de raffinage, si l'on tient compte de la situation de la poterie de l'Îlet Chancel, tout proche.

À **l'Anse à l'Âne**, aux **Trois-Îlets**, ce sont les vestiges de la partie industrielle d'une habitation coloniale qui ont été mis au jour dans le cadre d'un diagnostic. Ils sont susceptibles d'avoir dépendu de l'ancienne Habitation Rochechouart et peuvent illustrer les mutations intervenues à partir du second quart du XIX^e

siècle dans l'équipement industriel des habitations et les innovations introduites pour la production de l'énergie motrice.

En matière d'installations industrielles, le programme de prospection thématique portant sur **La chaufournerie en Martinique** a été poursuivi sur la côte atlantique, entre **Grand-Rivière** et **Le Vauclin**. 43 sites liés à l'industrie de la chaux ont été documentés, dont 8 inédits. La mission a pu mesurer l'effet de l'érosion marine sur certains ensembles dont la conservation est probablement compromise à terme. Une concentration particulière se dessine autour de la baie du Robert et deux ensembles complexes se distinguent à Sainte-Marie (fours de l'Anse Dufour et de l'Anse Azerot) et au Robert (site de Bois Pothau).

Dans le domaine de l'archéologie urbaine, des diagnostics ont été menés à **Fort-de-France**, **avenue Jean Jaurès** et entre les **rues Victor Sévère et Perrinon**. Ils permettent de compléter la connaissance du sous-sol urbain et des premières phases d'urbanisation de terrains gagnés sur des zones humides et marécageuses occupées par la mangrove.

Une opération de fouille préventive, menée en limite du noyau d'urbanisation dense de **Fort-de-France** au XVIII^e siècle, au **Quartier Calvaire**, a également permis l'étude des différentes phases d'occupation et d'urbanisation de ce secteur de la ville.

Au **Carbet**, les opérations déjà signalées à **l'angle de la rue Pory-Papy et de la Place Jules Grévy** et à **l'angle des rues Perrinon et Doume**, ont également permis d'étudier les premières phases d'occupation coloniale de cette commune qui fut l'une des premières fondées par les colons français dans la première moitié du XVII^e siècle. Quelques éléments mobiliers correspondent indiscutablement à ces premiers temps de la colonisation.

À **Saint-Pierre**, une opération importante de fouille préventive a été réalisée **rue d'Orléans**. Elle a mis en évidence une organisation parcellaire précoce et raisonnée de ce secteur de la commune et des traces d'activité d'extraction de ponces volcaniques, probablement pour les besoins de la construction. Quelques constructions civiles apparaissent dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, composant un îlot rythmé par des parcelles organisées en terrasses. Des modifications architecturales importantes interviennent dans la seconde moitié du XIX^e siècle et l'occupation des parcelles semble répondre à un schéma raisonné de construction de maisons mitoyennes avec façade sur rue et, à l'arrière, des cours et jardins dotés de quelques installations domestiques (remises, potagers...). Cet ensemble, totalement détruit par l'éruption de la Montagne Pelée du 8 mai 1902 et dont la reconquête urbaine est récente, offre de très intéressantes pistes de comparaison avec les données collectées à l'occasion des deux fouilles préventives importantes réalisées récemment dans le secteur de

l'Allée Pécoul. Les possibilités d'étude d'ensemble de ce quartier urbain du milieu du XIX^e siècle s'en trouvent enrichies et l'on souhaite que les publications de ces travaux puissent intervenir prochainement.

À **Saint-Pierre** également, **rue Comairas**, les sondages réalisés pour établir un diagnostic archéologique préalable à un projet de construction ont montré la présence d'une intéressante structure voûtée, interprétée comme une glacière, qui vient documenter un type d'installation peu fréquemment rencontré mais dont la présence est somme toute normale dans un espace urbain d'une importance certaine au XIX^e siècle.

Dans le domaine de l'archéologie funéraire de la période coloniale, signalons une opération de fouille nécessitée par l'urgence à l'**Anse Dufour**, à **La Trinité**. Il s'agit là d'une nouvelle sépulture individuelle signalée par un promeneur à la suite des phénomènes d'érosion marine qui affectent la conservation de cette partie du littoral de la Martinique. Cette découverte porte à 4 le nombre de sépultures ainsi recensées sur une zone très restreinte. Il reste difficile de se prononcer avec assurance quant à la nature de ces sépultures et au statut des individus inhumés.

À l'**Anse Bellay**, aux **Anses-d'Arlet**, en revanche, une fouille programmée triennale a été engagée en 2017 afin d'entreprendre l'étude d'ensemble du cimetière d'esclaves qui a déjà donné lieu à une intervention

d'urgence en 2013 et à une opération d'évaluation en 2015. L'opération, menée par une équipe spécialisée en anthropologie de terrain, a concerné la partie occidentale de la zone funéraire et a permis l'étude de 12 tombes, ce qui porte à 32 le nombre de sépultures étudiées. L'opération confirme les observations réalisées antérieurement concernant la population inhumée (adultes des deux sexes, jeunes et âgés, adolescents, enfants et nouveaux-nés), la durée d'occupation sur un temps long (par la présence de recouvrements entre sépultures), l'attribution à la période coloniale (rituel catholique), les signes d'une origine africaine de certains inhumés (présence de modifications dentaires). En revanche, la datation fine reste à préciser, les sépultures étant particulièrement indigentes en mobilier d'accompagnement et en éléments de datation. Cette opération doit permettre de disposer d'un échantillon suffisant pour engager des études anthropologiques et biologiques pertinentes. L'effectif total du cimetière, estimé entre 80 et 100 individus, est suffisant à cette fin et, par ailleurs, suffisamment restreint pour espérer conduire la fouille de l'ensemble et mener les études de laboratoire nécessaires dans des délais maîtrisables et en restituer les résultats sous la forme d'une publication monographique d'ensemble à moyen terme.

Damien LEROY
Conservateur régional de l'archéologie

DIRECTION DES **A**FFAIRES **C**ULTURELLES
MARTINIQUE

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 1 7

**BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
MARTINIQUE
2017**

MINISTÈRE DE LA CULTURE

**DIRECTION GÉNÉRALE
DES PATRIMOINES**

MARTINIQUE

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 7

Table des matières

Tableau des opérations autorisées

15

Carte des opérations autorisées

16

Travaux et recherches archéologiques de terrain

17

| | |
|---|----|
| Les Anses-d'Arlet , Anse Bellay | 17 |
| Le Carbet , Angle des rues Perrinon et Doume | 18 |
| Le Carbet , Angle de la rue Pory-Papy et de la place Jules Grevy | 19 |
| Le Diamant , Dizac, N 552-554 | 22 |
| Fort-de-France , rue V. Sévère et place F. Véronique | 25 |
| Fort-de-France , rue Perrinon et place F. Véronique | 25 |
| Fort-de-France , Avenue J. Jaurès | 25 |
| Fort-de-France , Calvaire | 26 |
| Rivière-Salée , Maupéou | 29 |
| Rivière-Salée , Maupéou | 32 |
| Le Robert , Pointe Melon | 32 |
| Le Robert , Îlet Chancel | 34 |
| Saint-Esprit , L'Avenir | 36 |
| Saint-Pierre , rue d'Orléans | 36 |
| Saint-Pierre , rue Comairas | 39 |
| Saint-Pierre , Morne Étoile | 40 |
| La Trinité , Anse Dufour | 42 |
| La Trinité , Château Dubuc | 43 |
| La Trinité , Morne Castagne | 44 |
| La Trinité , Tartane | 45 |
| Les Trois-Îlets , Vatable | 45 |
| Les Trois-Îlets , Anse Mitan | 46 |
| Les Trois-Îlets , Anse à L'Âne | 47 |
| Côte atlantique , la Chauffournerie en Martinique | 49 |

MARTINIQUE

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 7

Tableau des opérations autorisées

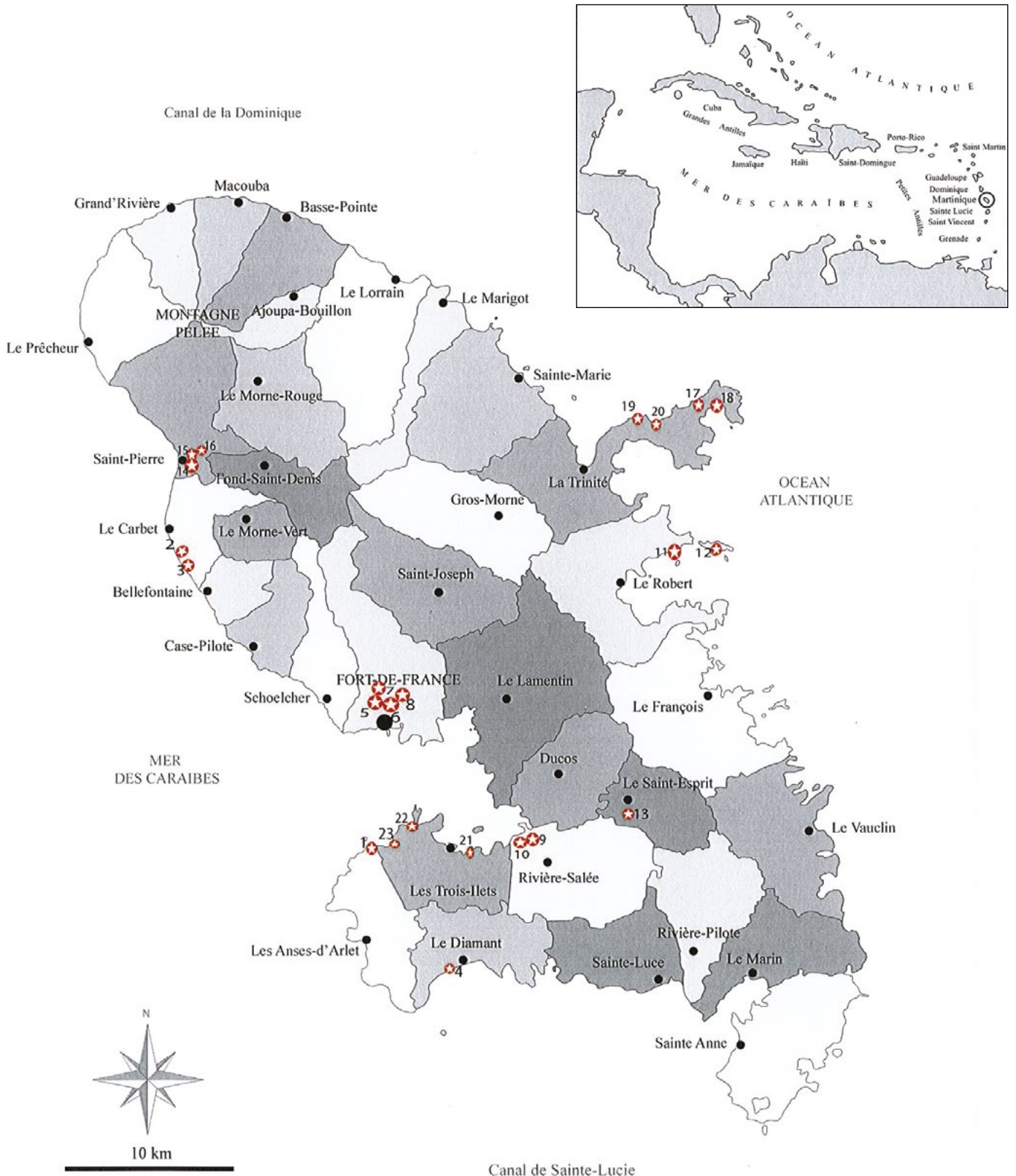
| N° OA Patriarche | Commune, lieu-dit | Responsable (organisme) | Opération | Epoque | Rapport | Réf. carte |
|---------------------|--|---------------------------------------|-----------|---------|---------|---------------|
| 428 | Les Anses-d'Arlet, Anse Bellay | Thomas Romon (INRAP) | FP | PRE/COL | 1 | 1 |
| 429 | Le Carbet, angle des rues Perrinon et Doume | Sabrina Honoré (OPA) | OPF | PRE/COL | - | 2 |
| 430 | Le Carbet, angle de la rue Pory-Papy et de la place Jules Grevy | Thierry Argant (OPA) | OPF | PRE/COL | - | 3 |
| 426 | Le Diamant, Dizac, N 552-554 | Sébastien Perrot-Minnot (OPA) | OPF | PRE/COL | - | 4 |
| 414 | Fort-de-France, rue V. Sévère et place F. Véronique | Anne Jégouzo (INRAP) | OPD | COL | 1 | 5 |
| 415 | Fort-de-France, rue Perrinon et place F. Véronique | Anne Jégouzo (INRAP) | OPD | COL | 1 | 6 |
| 431 | Fort-de-France, avenue Jean Jaurès | Alexandre Burgevin (INRAP) | OPD | COL | 1 | 7 |
| 425 | Fort-de-France, Calvaire | Anne Jégouzo (INRAP) | OPF | COL | - | 8 |
| 422 | Rivière-Salée, Maupéou | Christine Etrich (INRAP) | OPF | COL | 1 | 9 |
| 424 | Rivière-Salée, Maupéou | Jean-Michel Beausoleil (INRAP) | OPD | COL | 1 | 10 |
| 417 | Le Robert, Pointe Melon | Christine Etrich (INRAP) | OPD | COL | 1 | 11 |
| 420 | Le Robert, Îlet Chancel | Corentin Bochaton (AUT) | SD | - | 1 | 12 |
| 433 | Saint-Esprit, L'Avenir | Alexandre Burgevin (INRAP) | OPD | PRE/COL | 1 | 13 |
| 402 | Saint-Pierre, rue d'Orléans | Anne Jégouzo (INRAP) | OPF | COL | - | 14 |
| 412 | Saint-Pierre, rue Comairas | Emmanuel Barthélémy-Moizan (INRAP) | OPD | PRE/COL | 1 | 15 |
| 413 | Saint-Pierre, Morne Étoile | Coraline Martin (INRAP) | OPD | COL | 1 | 16 |
| 401 | LaTrinité, Anse Dufour | Alexandre Coulaud (INRAP) | SU | COL | 1 | 17 |
| 416 | LaTrinité, Château Dubuc | Anne Jégouzo (INRAP) | OPD | COL | 1 | 18 |
| 421 | LaTrinité, Morne Castagne | Corentin Bochaton (AUT) | SD | - | 1 | 19 |
| 432 | LaTrinité, Tartane | Alexandre Burgevin (INRAP) | OPD | COL | 1 | 20 |
| 423 | Les Trois-Îlets, Vatable | Alexandre Coulaud (INRAP) | OPD | COL | 1 | 21 |
| 434 | Les Trois-Îlets, Anse Mitan | Anne Jégouzo (INRAP) | OPD | PRE | 1 | 22 |
| 435 | Les Trois-Îlets, Anse à L'Âne | Anne Jégouzo (INRAP) | OPD | COL | 1 | 23 |
| 418 | Côte atlantique, la Chaufournerie en Martinique | Christophe Vaschalde (AUT) | PT | COL | 1 | - |

MARTINIQUE

BILAN SCIENTIFIQUE

Carte des opérations autorisées

2 0 1 7



Travaux de recherches archéologiques de terrain

LES ANSES-D'ARLET Anse Bellay

Situé sur un site naturel protégé géré par le Conservatoire du littoral, le cimetière de l'Anse Bellay est localisé dans la partie sud de la baie de Fort-de-France, en arrière de l'Îlet à Ramiers. Implanté sur le cordon littoral, il est en partie détruit par la montée du niveau marin, phénomène qui a permis sa découverte. Sa surface conservée est estimée à 70 m², soit entre 70 et 100 tombes, mais est menacé à terme par l'érosion marine. Des opérations archéologiques y sont menées depuis 2013. La campagne de 2013 l'a sondé sur l'intégralité de son épaisseur, sur une bande de 18 m par 1,5 m, parallèle au front d'érosion et implantée juste en arrière de celui-ci. Celle de 2015 s'est surtout attachée à en reconnaître l'extension et a, dans la mesure du possible, taché d'éviter d'en entamer le potentiel archéologique. Celle de 2017 a concerné une surface de 20 m² localisée dans la partie occidentale du cimetière. Elle a livré 12 tombes, ce qui porte à 32 le nombre de sépultures d'époque coloniale fouillées.

Les individus sont inhumés sur le dos, excepté un sur son côté droit, chacun dans une fosse, les membres inférieurs en extension. L'orientation préférentielle est est-ouest, avec la tête à l'ouest, mais neuf individus sont inhumés selon l'axe nord-sud. Plusieurs recoupements ont été observés, indiquant une durée d'utilisation relativement longue du lieu funéraire. Ceux-ci sont traités en réduction, c'est-à-dire que les ossements mis au jour par les fossoyeurs sont redéposés dans la tombe de l'individu pour lequel elle est creusée, gestes coutumiers des enterrements actuels.

La population inhumée comprend des adultes des deux sexes, jeunes et âgés, des adolescents et des jeunes enfants dont 3 nouveaux nés. Elle ne montre pas de sélection comme cela aurait été le cas pour un cimetière militaire par exemple. Deux incisives supérieures taillées en pointe révèlent des pratiques initiatiques africaines. De même que pour les scarifications, il est admis qu'à l'époque coloniale, les individus présentant de tels marqueurs culturels soient nés en Afrique et aient ensuite été déportés comme esclaves aux Amériques. Aucun mobilier associé aux défunts, tels que boutons, épingles, médailles ou chapelets, communément retrouvés dans d'autres cimetières d'époque coloniale

– notamment celui de Fond Saint Jacques à Sainte-Marie, cimetière des esclaves de l'habitation des Dominicains – n'a été découvert. L'usage du cercueil n'est pas établi. Les morts sont enterrés dans des linceuls, comme l'indiquent quelques indices taphonomiques concernant les pieds de plusieurs individus. Ce sont des pratiques funéraires catholiques, communes à l'époque coloniale.

Ces premiers résultats – localisation et organisation du cimetière, pratiques funéraires, population – strictement archéologiques, convergent vers l'hypothèse d'un cimetière d'esclaves. Celle-ci sera complétée par la poursuite des fouilles archéologiques et les études anthropologiques physiques et biologiques ainsi que par des analyses génétiques et biochimiques de la population exhumée. L'exploration des sources historiques, en cours, la confirmera aussi peut-être.

Thomas ROMON



Fig. 1 Sépulture 36. Un enfant, âgé de 1 à 4 ans, repose sur le dos, la tête au nord-est, en pleine terre. © T. Romon (Inrap)

Dans le cadre d'un projet de construction d'un immeuble de logements sociaux à l'angle des rues Perrinon et Doume dans le bourg du Carbet, un diagnostic archéologique réalisé en 2016 avait mis en évidence des vestiges amérindiens et modernes, entraînant l'émission d'une prescription de fouille archéologique préventive sur une emprise de 240 m². Cette opération a été réalisée entre le 30 octobre et le 16 décembre 2017.

De nombreux trous de poteau et des fosses attestent la présence de constructions successives au cœur du bourg du Carbet à l'époque amérindienne.

Le mobilier archéologique associé est dominé par la céramique. On retrouve notamment des formes ouvertes comme les platines à manioc, des bols et des coupes, sur lesquels apparaît une grande variété de décors : incisions, gravures et peintures (rouge/blanc/orange). Le modelage y est aussi représenté par des petites papules et des *adornos*. Des éclats de galets volcaniques, peu ou pas retouchés, suggèrent l'utilisation de cette matière première locale pour fabriquer des outils tranchants. D'autres objets en pierre, de petits éclats de silex ou de jaspe rouge et jaune sont également présents. Fichés dans une planche de bois, ces derniers servaient à râper le manioc. L'exploitation des ressources de la mer par les amérindiens pour se nourrir est attestée par de nombreuses vertèbres de poissons et des coquillages, notamment des lambis. La coquille de ces derniers était également utilisée pour fabriquer des haches et d'autres objets. Les amérindiens consommaient également des iguanes et des oiseaux, quoique en moindre quantité. Quatre inhumations viennent enfin enrichir considérablement les données sur les pratiques funéraires de ces populations.

L'occupation étudiée s'étend du Saladoïde cédro-san moyen au Troumassoïde suazan (du IV^e au XV^e s. ap.J.-C.). Cette large fourchette chronologique a été établie sur la base des premières observations réalisées sur l'abondant mobilier céramique et de sa localisation au-dessus des traces de l'éruption P3 (vers 60 av. J.-C.), puis au-dessus de celles de P1 (vers 1300 ap. J.-C.).

Plusieurs niveaux de constructions maçonnées se succédant entre le XIX^e et le XX^e siècles, disposés sur deux parcelles actuelles au pied du relief, viennent recouvrir ces premières occupations précolombiennes. Le mobilier associé à ces occupations récentes est abondant et comprend de la vaisselle en céramique et en verre, de nombreuses ferrures en fer, de la menue monnaie, de la faune et quelques autres objets comme des billes ou des pièces de domino en os, qui témoignent, chacun à leur manière, de la vie quotidienne de nombreuses générations de Carbétiens. Les études du mobilier ainsi que des données récoltées sont en cours et permettront d'affiner à terme nos connaissances de ce site et de ses occupations.

Sabrina HONORÉ



Fig. 1 Coupe de la structure en creux 1178. © S. Honoré (Eveha)

Fig. 2 Sépulture 1183 en cours de fouille. © S. Honoré (Eveha)



La fouille du pâté de maisons situé derrière la mairie du Carbet et donnant sur la place Jules Grévy a eu lieu en automne 2017 en préalable de la réalisation d'un programme de construction d'immeubles de logements sociaux. Situées au pied du relief du Fromager, les parcelles ont d'abord fait l'objet d'un diagnostic archéologique réalisé en mars 2016 (Dunikowski 2017), qui a révélé une occupation coloniale mais également une importante séquence sédimentaire antérieure ayant livré un unique petit foyer mais surtout beaucoup de mobilier céramique précolombien.

La fouille prescrite à la suite de ces résultats positifs a eu lieu entre la mi-octobre et la mi-décembre 2017 et a permis d'explorer une surface de 550 m²

au cœur du bourg du Carbet, lieu présumé du débarquement des premiers colons français au XVII^e siècle. La stratigraphie atteint 5 m de hauteur du fait de la pente et débute par un niveau de plage de sable gris sur lequel reposent trois blocs volcaniques alignés (1 m IGN87). Elle est recouverte par une première séquence de retombées volcaniques correspondant à l'éruption P3, dont la partie supérieure subit une évolution pédologique et a potentiellement été remaniée par des colluvionnements. C'est au sommet de cette couche qu'apparaissent les premières occupations humaines clairement définies, qui regroupent un nombre important de structures en creux de type trous de poteau plus ou moins volumineux (fig. 1). Ils

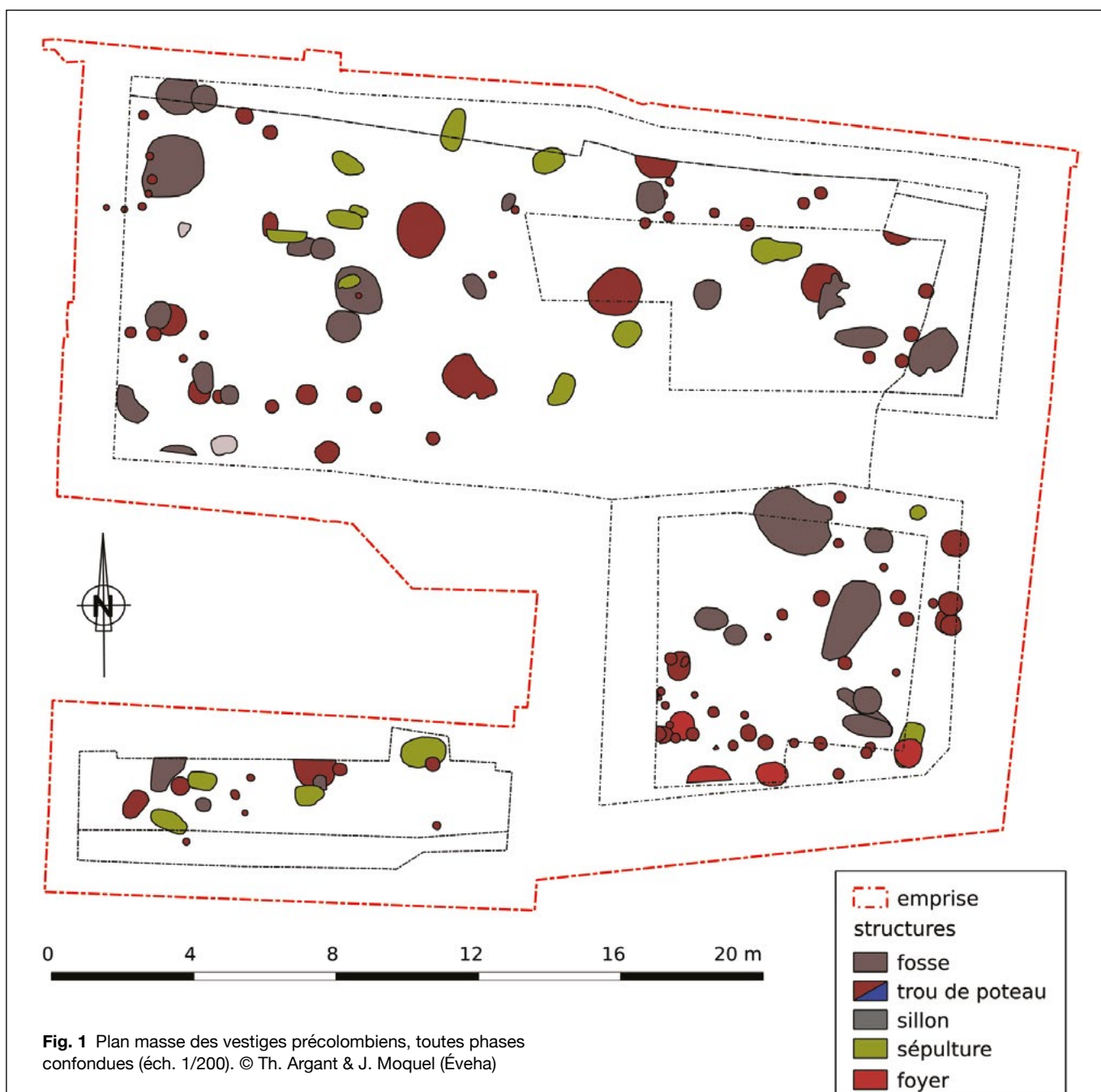




Fig. 2 Une des deux sépultures amérindiennes ayant livré un dépôt funéraire, en l'occurrence deux zémis, et l'une des mieux conservées du site (SP221). © équipe de fouille Éveha



Fig. 4 Sol pavé de la rampe d'accès à la cour intérieure de l'habitation donnant sur la rue Pory-Papy. © équipe de fouille Éveha



sont accompagnés par un mobilier archéologique très abondant dominé par la céramique. On retrouve notamment des formes ouvertes comme les platines à manioc, des bols et des coupes, sur lesquels apparaît une grande variété de décors : incisions, gravures et peintures (rouge/blanc/orange). Le modelage y est aussi bien représenté par des petites papules et des *adornos*. Des éclats de galets volcaniques, peu ou pas retouchés, suggèrent l'utilisation de cette matière première locale pour fabriquer des outils tranchants. D'autres objets en pierre, de petits éclats de silex ou de jaspe rouge et jaune sont également présents. Les blocs volcaniques transformés en meules sont également abondants, certains ayant servi dans un second temps pour caler de gros poteaux fichés dans le sédiment sableux. L'exploitation des ressources de la mer par les amérindiens pour se nourrir est attestée par de nombreuses vertèbres de poissons, des tortues marines et des coquillages, notamment des lambis. La coquille de ces derniers était également utilisée pour fabriquer des haches et d'autres objets retrouvés en grand nombre. Des plaques de carapace de tortue ont également fait l'objet d'un travail très soigné pour réaliser des objets. Les amérindiens consommaient également des iguanes et des oiseaux, quoique en moindre quantité, ainsi que des rats des rizières (*Oryzomyini*) et des agoutis (*Dasyprocta sp.*).

Si le plan des structures demandera encore beaucoup d'analyse pour en comprendre l'agencement, tous les éléments à notre disposition témoignent cependant d'une occupation pérenne et assez intensive de cet espace côtier après son exhaussement par les retombées volcaniques (entre 4 et 5 m IGN87). La présence de 17 sépultures plus ou moins bien conservées fait de ce site le site funéraire précolombien le plus riche de toute la Martinique et nous permettra d'enrichir considérablement les données relatives aux pratiques funéraires de ces populations précolombiennes. Les individus retrouvés dans différentes positions fléchies étaient inhumés sans offrandes matérielles sauf dans deux cas, le premier accueillant deux zémis au niveau de la tête (fig. 2) et le second un plat complet disposé entre les jambes du défunt.

À la fin de cette phase d'occupation probablement assez longue et pour laquelle des phénomènes de colluvionnement ont manifestement opéré des mélanges, survient la phase d'éruption P1, qui a laissé une couche de cendre peu épaisse mais a fossilisé la dernière occupation antérieure, caractérisée par la présence de jardins irrigués.

Peu de temps après, les Hommes reviennent s'installer au même endroit et laissent alors plusieurs installations de cuisson, faites de petites cuvettes recouvertes de galets de basalte plats formant une sole sommaire. L'occupation étudiée s'étend du Saladoïde cédrosan moyen au Troumassoïde suazan (du IV^e au

XV^e s. ap. J.-C.). Cette large fourchette chronologique demeure encore imprécise et a été établie sur la base des premières observations réalisées sur l'abondant mobilier céramique et de sa localisation au-dessus des traces de l'éruption P3 (vers 60 avant J.-C.), puis au-dessus de celles de P1 (vers 1300 ap. J.-C.).

Mais cette dernière occupation précolombienne se retrouve perturbée par les premières installations coloniales qui remontent au XVIII^e s. en l'état actuel des études de mobilier, non encore terminées (fig. 3). Des pièces de 2 sous de la colonie de Cayenne, certes très usées, remontent par exemple à la fin du XVIII^e siècle. La carte de Moreau du Temple figure d'ailleurs dès les années 1770 des bâtiments à l'emplacement de la fouille. Toutefois, un gros anneau en fer de 20 cm de diamètre, une pipe hollandaise de la seconde moitié du XVII^e siècle et une bouterolle de fourreau d'épée apparaissent dans les dernières couches de colluvions sous-jacentes et se trouvent associées à du mobilier précolombien sans qu'on ait pu mettre en évidence de creusement évident.

Plusieurs unités d'habitation séparées, aux murs de pierres liées par un mortier beige et au sol de terre battue (5,30 m IGN87) s'étagent dans la pente, antérieurement ou concomitamment à la réalisation d'un mur de terrasse mis en place au fur et à mesure du lotissement des parcelles découpées alors et qui composent la trame encore en vigueur actuellement. Par la suite, chaque parcelle se trouve occupée par des maisons qui connaissent quelques réaménagements minimes entre le XIX^e et la fin du XX^e siècle avant d'être détruites. La terrasse inférieure se trouve au niveau de la place Jules Grévy (4,50 m IGN87) et, sur la terrasse supérieure, le sol d'occupation se situe à 6 m IGN87. Une cour pavée reliée à la rue Pory-Papy par un couloir de même construction occupe l'arrière d'un grand bâtiment en façade, aux sols de tomettes (fig.4). Elle est entourée de dépendances et de pièces d'habitation. Un dernier bâtiment, accueillant le CCAS de la ville, occupait encore l'angle de la rue Pory-Papy au début du XXI^e siècle. Ses fondations en béton et la création d'une fosse septique ont largement impacté les niveaux modernes antérieurs dans ce secteur. Le mobilier associé à ces occupations récentes est abondant et comprend de la vaisselle en céramique et en verre, de nombreuses ferrures en fer, de la menue monnaie, de la faune et quelques autres objets comme des billes ou des pièces de domino en os, ou encore des chapelets, qui témoignent, chacun à leur manière, de la vie quotidienne de nombreuses générations de Caribéens.

Les études de mobilier sont toujours en cours et les résultats livrés ici ne sont donc que partiels et sujets à précisions.

Thierry ARGANT

En 2016, un diagnostic archéologique avait été conduit par Christine Etrich (INRAP) sur la côte du Diamant, au quartier Dizac, en prévision d'un projet de construction de villas sur les parcelles cadastrales N 552 et N 554 (Etrich 2016). L'opération avait mis au jour des vestiges précolombiens et coloniaux, en particulier : un amas coquillier interprété comme un possible dépôt précéramique (archaïque), sur la base d'observations technologiques et de la datation radiocarbone (^{14}C) d'un labre de lambi (ayant donné une date comprise entre 1245 et 1080 av. J.-C.); des restes d'une occupation amérindienne rattachée à la culture saladoïde (environ 100 avant J.-C. - 700 ap. J.-C. en Martinique); un dépotoir colonial et de petits amas de pierres qui pouvaient se rapporter à un habitat servile du XVII^e siècle; et de modestes vestiges (mobilier, aménagements) des XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles.

Les indices suggérant l'existence d'un contexte précéramique (le premier qui pourrait être mis en évidence en Martinique et plus largement dans les Petites Antilles méridionales) et de restes d'une case d'esclaves du début de la période coloniale ont justifié la prescription d'une fouille archéologique préventive. Celle-ci a été réalisée du 19 octobre au 10 novembre 2017, sur une emprise de près de 500 m² divisée en deux parties : un Secteur A, qui s'étendait sur quelque 400 m² et avait vu la découverte du dépotoir précité, et un Secteur B, plus proche du rivage, qui avait révélé l'amas coquillier. Après le décapage, les faits archéologiques ont été fouillés manuellement. Au total, près de 148 faits archéologiques ont été comptabilisés; 107 d'entre eux ont pu être fouillés (fig. 1).

Le substratum a été rencontré à différents endroits de la fouille. Il se compose d'un socle rocheux volcanique surmonté par une couche d'altérites piégeant des nombreux blocs épars. Le terrain naturel accuse un pendage vers la mer, située au sud-ouest : au nord-ouest de l'emprise, dans le Secteur A, le substratum ne se trouvait qu'à une dizaine de centimètres de la surface actuelle tandis qu'il a été atteint à une profondeur maximale de 2,60 m dans le Secteur B (soit environ un mètre sous la cote maximale atteinte dans le Secteur A).

La stratigraphie est assez confuse. Localisé près de la mer et au pied du Morne Clochette, le site appartient à un milieu très dynamique : les matériaux provenant des coteaux avoisinants ou transportés par les ravines se heurtent ici au cordon littoral et s'accumulent au fond d'une lagune dans laquelle l'eau stagnante a produit des argiles fétides et plastiques. Ces différents phénomènes ont engendré une formation stratigraphique complexe affectée par de nombreuses bioturbations (trous de crabes et systèmes racinaires). De plus, la zone a vraisemblablement été mise en culture à l'époque coloniale.

Dans le Secteur B, l'amas coquillier a été fouillé puis relevé par photogrammétrie; quelque 200 coquillages et fragments de coquillages (principalement des lambis et des burgaux) y ont été référencés individuellement avant d'être ramassés (fig. 2). Le contexte en question

est situé juste au-dessus du substratum et présente les caractéristiques d'un ancien milieu de mangrove; il a subi des perturbations. L'amas coquillier qu'il contenait est, au moins en partie, d'origine anthropique. Il comportait des coquillages présentant, semble-t-il, des traces d'exposition à la chaleur, et deux préformes en coques de lambis (fig. 3); en outre, il a révélé une herminette en pierre bouchardée, de rares tessons de céramique amérindienne et coloniale, et des objets modernes qui ont manifestement été enfouis lors du rebouchage d'une des tranchées du diagnostic.

Dans le Secteur A, le même contexte stratigraphique avait livré une autre préforme en coque de lambi, lors du diagnostic. Au cours de la fouille de ce secteur, ce contexte a aussi fait apparaître un amas de pierres aménagé. Ce dernier contenait des coquillages (des lambis et des burgaux, surtout) mais n'a livré aucun tesson de céramique, ni aucun autre type d'artefact. Les pierres comme les coquillages montrent des traces de chauffe. Nous aurions donc affaire à un lit de pierres chauffées, destiné à la cuisson des mollusques. Des aménagements similaires ont été signalés sur des sites archaïques de l'île de Saint-Martin; pour autant que nous sachions, ce genre de dispositif de cuisson n'était plus en usage à l'Âge Céramique, aux Antilles.

Si l'on réunit les données des Secteurs A et B, tout en tenant compte des perturbations de la stratigraphie (qui peuvent expliquer la présence des rares tessons de céramique observés dans l'amas coquillier), l'hypothèse d'une occupation précéramique du site s'avère plausible; sa validation dépendra, notamment, des datations au radiocarbone des préformes découvertes dans le Secteur B. En tout cas, la malacofaune retrouvée dans ce probable contexte précéramique a dû être exploitée essentiellement pour la subsistance, même si quelques coques ont été utilisées pour la fabrication d'outils.

L'horizon stratigraphique supérieur, dans le Secteur A, présentait de la céramique amérindienne associée à des artefacts en pierre et en coquillage, des coquillages non travaillés et de nombreuses structures en creux correspondant à des trous de poteau, des fosses et des petites tranchées donnant l'impression d'un enclos. La céramique peut être rattachée au Saladoïde Moyen-Récent (350-700 après J.-C.) voire au Troumassoïde (700-1000). Ces vestiges amérindiens constituent visiblement les restes d'un habitat, et peuvent être rapprochés de ceux du site de Dizac, gisement de référence pour le Saladoïde Moyen-Récent, fouillé à environ 1 km au nord-est de Dizac 552-554. Il est à signaler qu'en certains endroits de la fouille, le mobilier précolombien de l'Âge Céramique était mêlé à du mobilier colonial, ce qui illustre, là encore, les perturbations de la stratigraphie.

Le dépotoir colonial identifié au diagnostic a été localisé et sa fouille a été complétée, donnant cependant de maigres résultats. Un mobilier réduit en a été extrait : des tessons de céramique, des fragments de pipes, des objets en métal, des coquillages et des ossements. Parmi

la céramique, des types des XVIII^e et XIX^e siècles et de la poterie afro-caribéenne « *coco nèg* » ont été reconnus. Une autre concentration de mobilier colonial, pouvant être interprétée comme un dépotoir ou comme l'effet d'un chablis, a été repérée et fouillée vers la limite nord du Secteur A. Elle a livré de la céramique, des fragments de tuyaux de pipes, du verre, du métal, de nombreux coquillages et des ossements d'animaux. Ces vestiges dateraient du XIX^e siècle et/ou du début du XX^e siècle, tout comme un certain nombre d'objets épars trouvés à travers les Secteurs A et B. Quelques structures en creux ont aussi été attribuées à la période coloniale, notamment les trous qui accueillaient autrefois les poteaux d'un hangar à amarres à cannes, mentionné par le rapport du diagnostic. Enfin, de petits amas de pierres, interprétés au diagnostic comme des calages, nous semblent être plutôt d'origine naturelle.

Sébastien PERROT-MINNOT
Avec la collaboration de Paul BUTAUD



Fig. 3 Préformes en conques de lambis provenant de l'amas coquillier du secteur B. Mire : 0,05 m.
© S. Perrot-Minnot (Eveha)

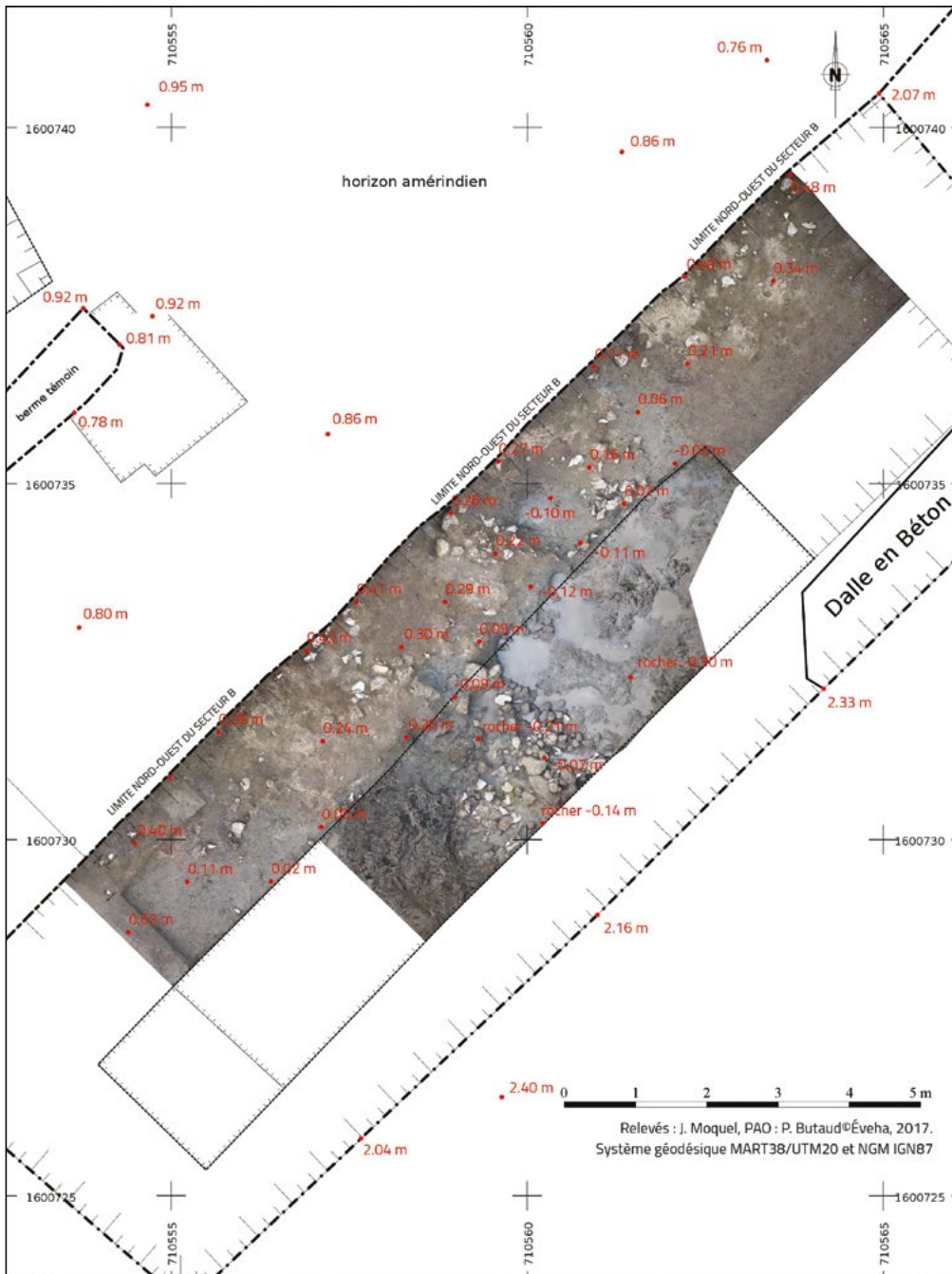


Fig. 2 Orthophotographie de l'amas coquillier dans le plan de la fouille.
© J. Moquel & P. Butaud (Eveha)

FORT-DE-FRANCE

Angle des rues Perrinon et Fabien Véronique et
angle des rues Victor Sévère et Fabien Véronique

Deux projets de constructions dans le centre-ville de Fort-de-France entre les rues Perrinon et Victor Sévère à l'arrière du centre commercial Perrinon, ont rendus nécessaires la réalisation de deux diagnostics archéologiques sur une surface de 309 m².

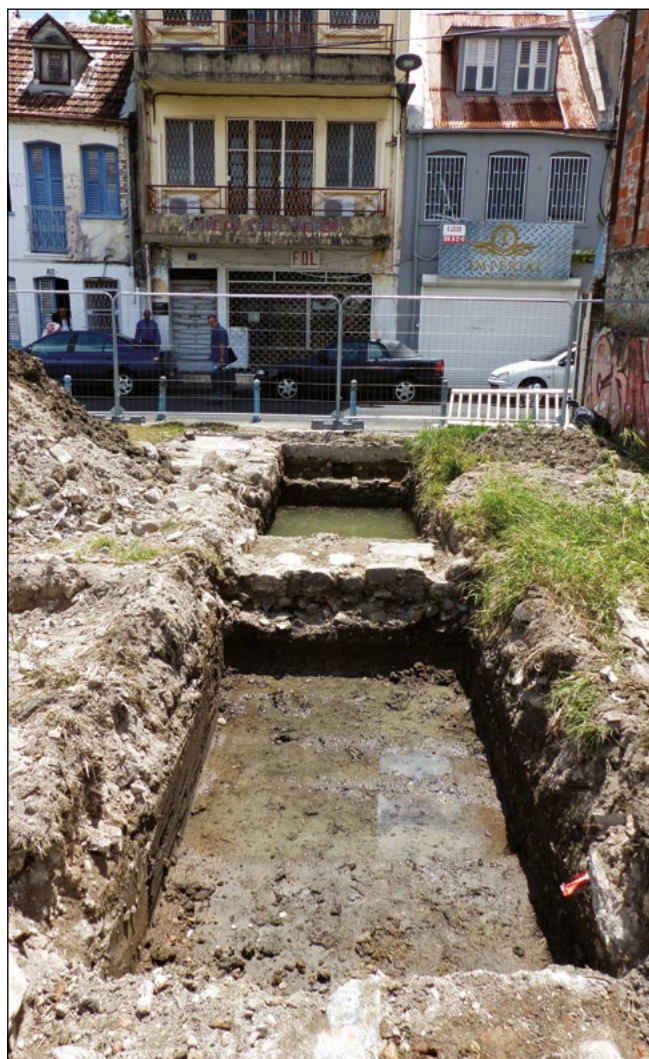
S'agissant de deux demandes d'autorisation d'urbanisme présentées par un même aménageur et voisines l'une de l'autre, les diagnostics ont été menés concomitamment et font l'objet d'une notice unique dans le présent BSR.

Les sources iconographiques situent l'urbanisation du quartier dans la seconde moitié du XVIII^e siècle avec la construction du monastère des Capucins. Toutefois la zone d'investigation semble se situer au sein du jardin sud et n'est urbanisée que très tardivement.

L'expertise archéologique a mis en évidence trois phases successives d'occupation depuis la fin du XVIII^e siècle jusqu'à nos jours. La première phase correspond à la viabilisation de ce secteur encore marécageux avec l'apport d'un remblai de rehaussement. La seconde phase est caractérisée par des apports de remblais d'occupation correspondant à l'espace de jardin. La troisième phase marque l'implantation d'un urbanisme tardif au cours du XX^e siècle avec la construction d'au moins une maison sur rue.

Anne JÉGOUZO

Fig. 1 Fort-de-France – angles des rues Perrinon, Fabien Véronique et Victor Sévère. Vue générale d'une tranchée. © A. Jégouzo (Inrap)



FORT-DE-FRANCE

Avenue Jean Jaurès

Ce diagnostic archéologique s'inscrit dans le cadre d'un projet de construction immobilière localisé 33-39 Avenue Jean Jaurès à Fort-de-France. Il porte sur une superficie de 567 m². Situé dans un quartier « récent » de l'agglomération, l'opération a mis en évidence une série de fondations de bâtiment. On dénombre au minimum quatre bâtiments dont la chronologie relative au cours du XX^e siècle peut être abordée par les campagnes de photographies aériennes de l'Institut Géographique National. Le quartier est officiellement acheté à partir de 1925 et aménagé après cette date. On constate alors sur la photographie aérienne une organisation de bâtiments perpendiculaires à la

future Avenue Jean Jaurès, mais non desservis par des rues transverses. En revanche, sur une photographie de 1951, on constate que le quartier est complètement abouti. Les vestiges mis au jour dans les trois sondages pourraient correspondre à cette époque.

Ces vestiges reposent sur un horizon hydromorphe d'argile sableuse bleue ayant piégé du dépotoir. Cette couche est antérieure au XIX^e siècle et le dépotoir est, quant à lui, daté du XIX^e-début XX^e siècle.

Enfin, un horizon de tourbe a été découvert à 1 m de profondeur en moyenne.

Alexandre BURGEVIN

Le projet de construction d'un immeuble de logements sociaux à l'angle de la rue Pavé et de la rue du Capitaine Manuel a rendu nécessaire la réalisation d'une fouille archéologique préventive d'un secteur urbain de Fort-de-France sur une superficie de 486 m². L'opération a été réalisée par une équipe de l'Inrap au mois d'octobre 2017.

L'emprise d'étude est localisée juste à l'extérieur du centre-ville, à proximité immédiate de l'ancien franchissement et chemin menant au Fort Desaix. Les sources anciennes représentent une occupation du secteur depuis le XVIII^e siècle avec des installations d'abord éparses puis une urbanisation raisonnée à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle.

Les investigations archéologiques ont permis de mettre au jour les différentes phase d'occupation et de construction d'un petit îlot bâti (fig. 1).

La phase 1 se caractérise par des traces d'occupation avec quelques trous de poteau et du mobilier dans les niveaux d'argile, attestant une anthropisation lacunaire de la mangrove.

C'est avec la phase 2 que le niveau de mangrove est viabilisé par l'apport de remblais et qu'un premier bâtiment divisé en deux espaces est édifié. Il s'agit d'une construction mixte avec des solins de pierres et des

parements en bois. Les sols semblent en terre battue.

À la phase 3, à une inondation importante marquée par un remblai sableux impose une reprise des sols du bâtiment.

La phase 4 correspond à l'engagement d'un nouveau programme d'urbanisation. Le bâtiment 1 est détruit et le terrain est divisé en au moins 5 parcelles distinctes. Un remblai de viabilisation est déposé sur l'ensemble de l'emprise. De petites maisons en bois sur solin de pierres sont bâties et ouvrent sur la rue. Les sols sont généralement planchéiés et marqués ici par l'empreinte des trous des poteaux supportant les solives (fig. 2). De petits jardins et cours semblent organisés sur les arrières. Les constructions localisées au sud de l'emprise sont relativement bien conservées (fig. 3) alors que celles situées plus au nord ont été très arasées par les aménagements récents.

La phase 5 marque un agrandissement des bâtiments et des aménagements sur les arrières des constructions : jardins ou nouveaux espaces construits (fig.4).

La phase 6 correspond à une reprise totale de certains bâtiments et aux alignements avec les largeurs des rues actuelles.

Anne JÉGOUZO

Fig. 2 Fort-de-France – Calvaire – Bâtiment maçonné avec trous de poteau pour supporter un plancher. © A. Jégouzo (Inrap)



Fig. 4 Fort-de-France – Calvaire – Détail d'une galerie avec caniveau. © D. Billon (Inrap)





Fig. 3 Fort-de-France – Calvaire –
 Vue générale des bâtiments sud.
 © A. Jégouzo (Inrap)

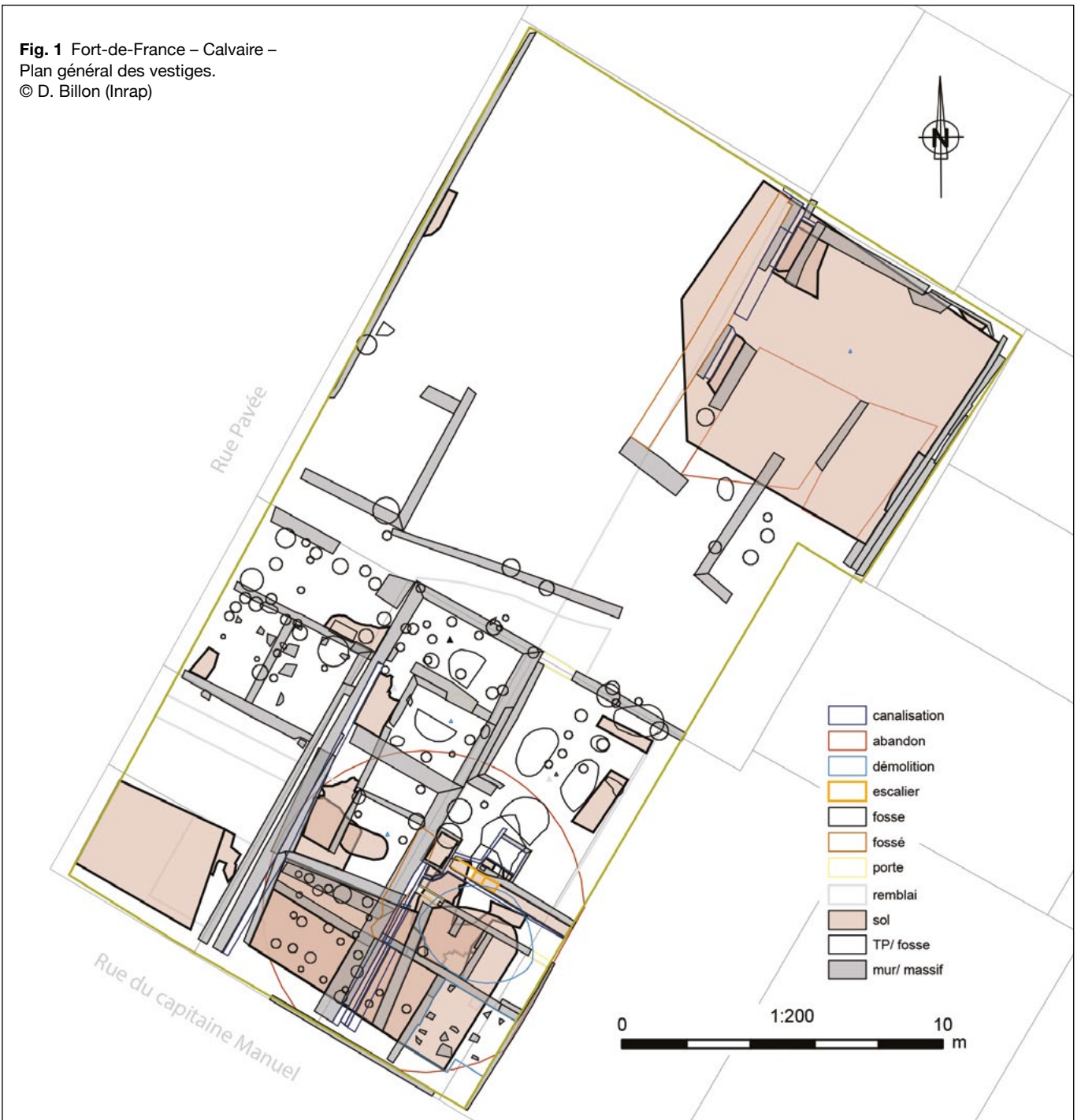




Fig. 1 Rivière-Salée – Maupéou – Plan général des vestiges.
© C. Etrich (Inrap)

Le site objet de cette opération de fouille archéologique préventive se trouve au sud-ouest de la Martinique, à proximité de la baie de Fort-de-France, sur la commune de Rivière-Salée, au lieu-dit Maupéou, ou Habitation Maupéou, situé à proximité immédiate de l'échangeur de la RN 5 et de la RD 7 qui mène à la commune des Trois-Îlets et, plus loin, à celle des Anses-d'Arlet. La parcelle se trouve à proximité du sommet d'un morne qui culmine à 15 m d'altitude NGM. Elle est assise sur un petit plateau aéré qui domine la plaine alluviale située à l'ouest de Rivière-Salée en bordure de la Ravine Médecin.

L'opération entre dans le cadre du projet d'aménagement d'une zone d'activités économiques, dont l'emprise d'une superficie totale d'environ 7 hectares, est destinée, entre autres, à accueillir les nouveaux locaux du siège de la Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique (CAESM), mais également des activités commerciales et un complexe cinématographique. Les différentes phases de ce programme ont donné lieu à plusieurs opérations archéologiques (diagnostics) qui se sont succédé depuis 2016 jusqu'en 2018.

L'opération de 2016 (Jégouzo 2016) avait permis de mettre au jour les vestiges d'un habitat construit sur solins, associé à un ensemble de trous de poteau, l'ensemble pouvant être attribué à la fin du XVII^e siècle et au début du XVIII^e siècle. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'intervention de fouille archéologique préventive réalisée en 2017 pendant un mois par une équipe de trois personnes complétée par l'intervention d'un topographe et par une couverture photographique par drone. Elle avait pour but de préciser l'organisation, la fonction et la chronologie de ce petit ensemble colonial qui s'étend sur 1 600 m².

Le site, très arasé, présente une stratigraphie peu développée, offrant un palimpseste de structures en creux, à l'exception de la zone du bâtiment maçonné, un peu plus complexe.

Le décapage a permis de mettre au jour un ensemble de 321 structures en creux, parmi lesquelles trois cent un trous de poteau avérés ou fosses de fondation, huit sillons agricoles et une fosse (fig. 2). Ces aménagements fossoyés sont complétés par un bâtiment sur solins de pierres (fig. 3) associé à des niveaux de remblais, mais le sol de l'habitat a disparu (fig. 4).

Le site connaît quatre phases chronologiques distinctes qui s'étendent du premier quart du XVIII^e siècle à la période contemporaine, bien que cette dernière soit uniquement représentée par une fosse creusée à la pelle mécanique vers la seconde moitié du XX^e siècle.

L'occupation principale se développe entre le deuxième et le dernier quart du XVIII^e siècle, soit un laps de temps très court, d'une cinquantaine d'années environ, et se subdivise en deux périodes d'aménagements distinctes, l'une comprenant l'essentiel des bâtiments sur poteau (phase 1) et la seconde (phase 2)

la construction et l'occupation du bâtiment fondé sur solins (fig. 1).

La troisième phase correspond à l'abandon des bâtiments à la fin du XVIII^e siècle ou au début du XIX^e siècle et à la mise en culture de la parcelle avec l'installation des grands sillons de drainage liés au développement de la canne à sucre.

La phase ancienne se caractérise d'abord par la case de maître, de 13 m. par 6,5 m. (BAT 1), solidement construite, mettant en œuvre des fondations sur fosses imposantes mais de plan rationnel très simple, sans doute avec une organisation interne tripartite. Son mode de construction utilise des matériaux périssables dont aucun reste ne nous est parvenu. Il s'agit d'une architecture répondant aux besoins essentiels des colons mais apparemment dépourvue de confort. Il est probable que le sol ait été en terre battue et les parois en gaulettes. La toiture demeure sujette à caution. La faible quantité de clous récoltés ne constitue pas un argument permettant d'établir sereinement la nature des matériaux employés (palme, essentes en bois, gaulettes ?).

Cette grand'case est sans doute accompagnée de la palissade (ALI 2) qui est parfaitement parallèle à son pignon et se développe à l'est du site.

Cet édifice est complété par un groupe d'aménagements constitué par les unités 10a et 10b, ainsi que par l'ensemble 5, mais avec lesquels les relations stratigraphiques n'ont pu être établies, aucun recoupement entre ces différentes installations n'ayant pu être appréhendé, à l'exception de l'unité 4 qui est un peu plus tardive et vient s'implanter contre l'ensemble 5 en s'y substituant. Hormis la grand'case datée du second quart du XVIII^e siècle, le mobilier assez limité inscrit ces ensembles à la charnière entre le premier et le second quart du XVIII^e siècle. Il est possible d'avancer que ces bâtiments secondaires font partie de cet ensemble bâti dont l'édification fait appel à des fondations sur poteaux moins monumentales. Ils pourraient donc constituer des dépendances de l'ensemble 1 tels que des granges, des magasins de stockage, voire des cases d'engagés ou d'esclaves. Si leur typologie répond parfaitement à ces usages par comparaison avec des exemples régionaux, aucun matériel attestant la présence d'esclaves sur ce domaine n'a pu être mis au jour. Des analyses de sédiments complémentaires prélevés dans les comblements des trous de poteau pourraient apporter des informations quant à leurs fonctions. On note une prédominance de céramique locale non tournée dans ces habitats par opposition au bâtiment 1 où elles sont beaucoup plus lacunaires. Cette différence pourrait constituer un indice de caractérisation de populations différenciées par bâtiment mais cette interprétation se heurte toutefois à l'indigence du mobilier et à l'état de conservation du site où aucun sol d'occupation n'a été conservé.

Les édifices et aménagements secondaires de la



Fig. 2 Rivière-Salée – Maupéou – Vue zénithale par drone vers l'est. © J. Maurice Babin (Computex Services)

phase 1 dessinent un petit hameau regroupé formant un « U » autour d'un espace central qui dessert toutes les unités. Il est pour l'heure impossible de déterminer si les unités remplissaient des rôles spécifiques, le matériel recueilli étant très limité et les pièces liées aux activités agropastorales et artisanales côtoient des éléments caractéristiques des utilisations domestiques. Dans les habitations précoces la spécialisation n'est pas encore de mise (Charlery 2004) et il est probable que les vestiges de la phase 1 de ce site s'inscrivent dans ce contexte de formation de l'habitation créole, la case principale servant à la fois de lieu de stockage, de repos et de lieu public avec sa salle de « réception » comparable à la pièce centrale du bâtiment 1, avant que les espaces soient mieux définis au tournant du XVIII^e siècle.

On peut toutefois s'interroger sur le cas de la cuisine qui est un élément récurrent, habituellement bien identifié au sein de l'habitation antillaise. Son implantation se trouve toujours à l'écart et sous le vent de la case principale en raison des risques d'incendie et des fumées incommodantes comme le mentionnent les chroniqueurs tels que Du Tertre et Labat aux premiers temps de la colonisation. Le seul édifice qui réponde à ces critères et dont les dimensions soient cohérentes avec les exemples régionaux avérés correspond à l'ensemble 4 (Baillif 2017 – p. 31, Bonnissent 2010 – p. 49). Néanmoins, les indices matériels attestant cette fonction font défaut. Il est possible que, dans un premier temps, avant l'installation du bâtiment 4, la cuisine soit rudimentaire et tienne dans la grand'case.

À l'issue de ce récapitulatif des éléments composant cette première phase de l'occupation du site se pose la question de son activité. Les indices sont

ténus et indirects, les analyses de phytolithes s'étant révélées négatives pour ce qui concerne les espèces domestiques. Les études réalisées sur les différentes denrées d'exportation orienteraient les découvertes vers la culture du coton, du manioc et la production de cannes à sucre (mais non de sucre), trois productions en plein essor en ce début de XVIII^e siècle.

La seconde phase est marquée par une nouvelle construction (l'ensemble 6) qui se superpose aux ensembles 10a, 10b et 5, entraînant leur arasement. En revanche, dans un premier temps, le bâtiment 1 n'est pas directement impacté par sa présence : l'ensemble 6 est parallèle à la case 1. Il est probable que les occupants aient conservé cet édifice pour pouvoir (ou pour continuer) d'y loger pendant l'édification du bâtiment 6, les autres infrastructures étant arasées, le site n'aurait alors plus offert d'abri si le bâtiment 1 s'était également trouvé détruit. Cette nouvelle bâtisse édifée dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, mais avant 1765-1769 puisque n'étant pas figurée sur la carte des Ingénieurs du Roy, témoigne d'un accroissement du niveau de vie des occupants, comme semblent l'indiquer les nouveaux matériaux employés. L'édifice est, cette fois, bâti sur des solins de pierres volcaniques locales et le sol est vraisemblablement rehaussé afin de s'isoler de l'humidité au moyen d'un remblai d'ardoises de remplissage. La façade ouverte au sud est dotée d'une galerie couverte, également sur solins associés à des poteaux de bois engagés dans les pierres, créant une sorte d'arcade. En outre, il est probable que le sol de la galerie était pavé de terres cuites plus adaptées aux intempéries. L'intérieur de la case était peut-être en plancher de bois mais dépourvu de vide sanitaire.

Cette construction s'inscrit donc parfaitement dans



Fig. 3 Rivière-Salée – Maupéou – Décapage vers l'est.
© C. Etrich (Inrap)



Fig. 4 Rivière-Salée – Maupéou – Tranchée vers l'ouest.
© C. Etrich (Inrap)

le mouvement amorcé vers 1726 où apparaissent les premières cases agrémentées de galeries couvertes en façades (Charlery 2004 – p. 34). On peut observer que la première case n'intègre pas encore cette mode, sans doute balbutiante au moment de son édification, alors que la nouvelle bâtisse adopte pleinement ce modèle architectural dans la seconde phase d'occupation. Même si son mode de construction est encore assez rudimentaire – les murs reposent sur un solin de pierres formant un mur bahut, mais le reste de l'élévation est toujours en matériaux périssables – elle dénote toutefois la recherche d'un certain confort de la part du propriétaire, avec son sol rehaussé et sa galerie pavée en terres cuites, et illustre la volonté de pérenniser son

installation sous ces latitudes. Cependant, à l'issue de l'installation de l'ensemble 6, le terrain se retrouvait privé de toute dépendance, hormis l'ensemble 3, parfaitement parallèle, qui a pu être édifié en complément de cet édifice. Se pose ici la question de l'activité développée sur un site dépourvu d'annexes et autres abris ce qui va à l'encontre d'un domaine lié à une quelconque production agricole nécessitant au moins une zone de stockage des outils et des denrées. Cette propriété semblerait donc avoir cessé toute activité et aurait été reconvertie en case à demeurer accompagnée d'une structure secondaire. Même si sa forme évoque spontanément celle d'un petit séchoir à tabac, cet ensemble 3 pouvait remplir une multitude de fonctions telle celle d'une case à demeurer pour les domestiques affectés au domaine, bien que ses dimensions soient très réduites, ou celle d'une petite écurie, ou encore celle d'un apprentis.

D'après le mobilier issu des niveaux d'occupation et des murs, qui indique une activité située vers le milieu du XVIII^e siècle, il semblerait que cette case ait perduré à peine plus de deux décennies avant son abandon. Sa disparition intervient en effet vers 1765-1770 et elle a certainement été démantelée pour laisser place à un champ de cannes à la fin du XVIII^e siècle ou au début du XIX^e siècle (phase 3).

Cette phase de mise en culture se traduit sur le site par la présence de grands layons parallèles, espacés régulièrement de 6 m et profonds de 20-30 cm, correspondant au drainage des champs implantés sur un terrain argileux. Ces sillons, qui ont recoupé le bâtiment 6, témoignent d'une augmentation des surfaces agricoles liées au développement des habitations-sucreries au cours du XVIII^e siècle et qui finissent par absorber de petites exploitations limitées à la production de la canne ou à d'autres productions (coton, vivres). Il est probable que ce domaine ait été rattaché à l'habitation Maupéou qui apparaît sur les cartes en 1816, voire, au préalable, à la Longvillers, située de l'autre côté de la route avant que Maupéou ne soit créée au début du XIX^e siècle, d'après les données historiques dont nous disposons (Bartholet 1989 – p. 7). Mais les relations entre les deux habitations demandent à être approfondies par une étude en archive plus poussée.

Néanmoins les différents éléments et mobilier fournis par cette fouille témoignent d'occupants aisés (la famille Germon ?) dont les modes de consommation sont tournés vers des denrées de tradition européenne, tant en ce qui concerne la poterie culinaire que pour la vaisselle de table, la faune identifiée allant dans le même sens avec une prédominance de viande bovine et porcine. Les résultats fournis par la fouille, complétés par les deux opérations de diagnostic postérieures (Beausoleil 2017 et Casagrande 2019) sont encourageants et s'inscrivent dans le processus de constitution d'un corpus de données sur les petites habitations dont l'étude commence à s'amorcer dans la foulée de la fouille de l'Habitation Sigy, au Vauclin, qui offre une bonne comparaison régionale.

Christine ETRICH

Bibliographie

Baillif 2017

BAILLIF (O.), « Le Vauclin, Sigy », in *Bilan scientifique Martinique 2014-2015*, Fort-de-France, Direction des affaires culturelles de Martinique, 2017, pp. 30-33 et ill.

Beusoleil 2017

BEUSOLEIL (J.-M.), *Rivière-Salée – Maupéou*. Rapport de diagnostic archéologique, Bègles, Inrap Grand Sud-Ouest-DROM, 2017, 48 p. et ill.

Bonnissent 2010

BONNISSANT (D.), « Pointe Noire – Redeau », in *Bilan scientifique de la région Guadeloupe 2010*, Basse-Terre, Direction Régionale des Affaires Culturelles de Guadeloupe, 2010, pp. 48-52 et ill.

Casagrande 2019

CASAGRANDE (F.), *Rivière-Salée – ZAE Maupéou, Cases de travailleurs*. Rapport de diagnostic archéologique, Bègles, Inrap Nouvelle-Aquitaine et Outre-Mer, 2019, 72 p. et ill.

Charlery 2004

CHARLERY (C.), « Maisons de maîtres et habitations coloniales dans les anciens territoires français de l'Amérique tropicale », in *In Situ 5*, 2004. <http://insitu.revues.org/2362>

Jégouzo 2016

JÉGOUZO (A.), *Rivière-Salée – Maupéou*, Rapport de diagnostic archéologique, Bègles, Inrap Grand Sud-Ouest-DROM, 2016, 56 p. et ill.

RIVIÈRE-SALÉE Maupéou

L'opération de diagnostic archéologique a été motivée par le projet d'aménagement d'une Zone d'Activités Économiques au lieu-dit Maupéou sur la commune de Rivière-Salée, sur une emprise de près de 7 ha. Cette intervention se place dans un secteur encore mal connu du territoire communal, près du centre-bourg, où une habitation coloniale du début du XVIII^e siècle a été identifiée (Jégouzo, 2016) et fouillée récemment (Etrich, 2019). Les objectifs étaient donc de vérifier la présence d'occupations anciennes en périphérie de cette modeste habitation de Rivière-Salée. Un total de 26 tranchées a permis de sonder 3950 m², soit 6 % environ de la surface prescrite. Tous les sondages

réalisés dans l'emprise du projet se sont révélés très pauvres en témoins indirects d'activités et ont montré l'absence d'occupation structurée et pérenne, en dépit de structures agraires (sillons), observées à plusieurs reprises dans de nombreux sondages, correspondant à des plantations de bananiers réalisées dans les années 1950 et 1960 sur le site. Ces sillons, vestiges de pratiques culturelles, ont déjà été remarqués en surface de la petite habitation du début du XVIII^e siècle (communication orale C. Etrich), découverte en 2016 dans la partie nord-est de la parcelle N 341, et sont postérieurs à l'occupation coloniale.

Jean-Michel BEUSOLEIL

LE ROBERT Pointe Melon

Ce diagnostic archéologique (fig. 2) réalisé en amont d'un projet d'installation d'une zone d'aménagement touristique sur une emprise de 5,5 hectares au lieu-dit Pointe Melon sur la commune du Robert se trouve à l'emplacement de l'Habitation Lagrange figurée sur la carte de Moreau du Temple de 1770. Au terme des 39 tranchées ouvertes (fig. 1) aucun vestige précolombien n'a été mis au jour. En revanche, l'opération, qui a intégré une étude succincte des maçonneries conservées en élévation sur le replat d'un morne, a mis en évidence un bâti ancien, fondé sur poteaux, attribué à la fin du XVII^e siècle – début du XVIII^e siècle au plus tôt. Au sommet du plateau, ces structures en creux apparaissent à 10 cm sous la terre végétale mais, notamment sur les flancs de la terrasse, se rencontrent vers



60 cm de profondeur à mesure que la sédimentation augmente. Il est ensuite remplacé par un ensemble en maçonnerie à partir du milieu du XVIII^e siècle mais peut perdurer également dans les zones non reconstruites. Cet ensemble a évolué jusqu'au milieu du XX^e siècle mais l'activité développée à la fin de son histoire demeure inconnue. En outre, la fonction exacte et l'organisation des différentes constructions, tant en matériaux périssables qu'en maçonnerie, demandent à être précisées. Toutefois les vestiges de la Pointe Melon offrent l'occasion rare d'étudier sur une vaste aire la majeure partie des aménagements d'une habitation-sucrerie martiniquaise, hormis le moulin qui se trouve hors emprise, et d'en suivre l'évolution jusqu'à sa fermeture dans le courant du XX^e siècle. Si la production de sucre ne fait pas de doute en regard des nombreuses céramiques de raffinage et les fragments de chaudière à sucre découverts dans les structures en creux et dans les dépotoirs mis au jour

en contrebas du plateau, sa fonction première reste à déterminer : s'agit-il en effet d'une sucrerie établie *ex nihilo* ou d'une reconversion ?

Cette opération a révélé, en outre, une aire dévolue à l'extraction d'argile par le biais de grandes fosses qui ont été mises en évidence dans une zone où les dépôts sédimentaires sont dilatés et constitués d'argile marron et rouge. Cette zone a fourni notamment un lot de 6 fers de houes complets qui attestent la vocation agricole de secteur mais peut également constituer un argument en faveur de cette activité. L'Îlet Chancel, situé à quelques encablures et où a été installée une poterie importante à la fin du XVIII^e siècle, a probablement entretenu des relations avec l'Habitation Lagrange comme l'attestent les marques imprimées sur les céramiques de raffinages découvertes sur le site.

Christine ETRICH



Fig. 1 Le Robert – Pointe Melon – Plan général du diagnostic.
© C. Etrich (Inrap)

< **Fig. 2** Le Robert – Pointe Melon – Vue vers l'est du terrain.
© C. Etrich (Inrap)

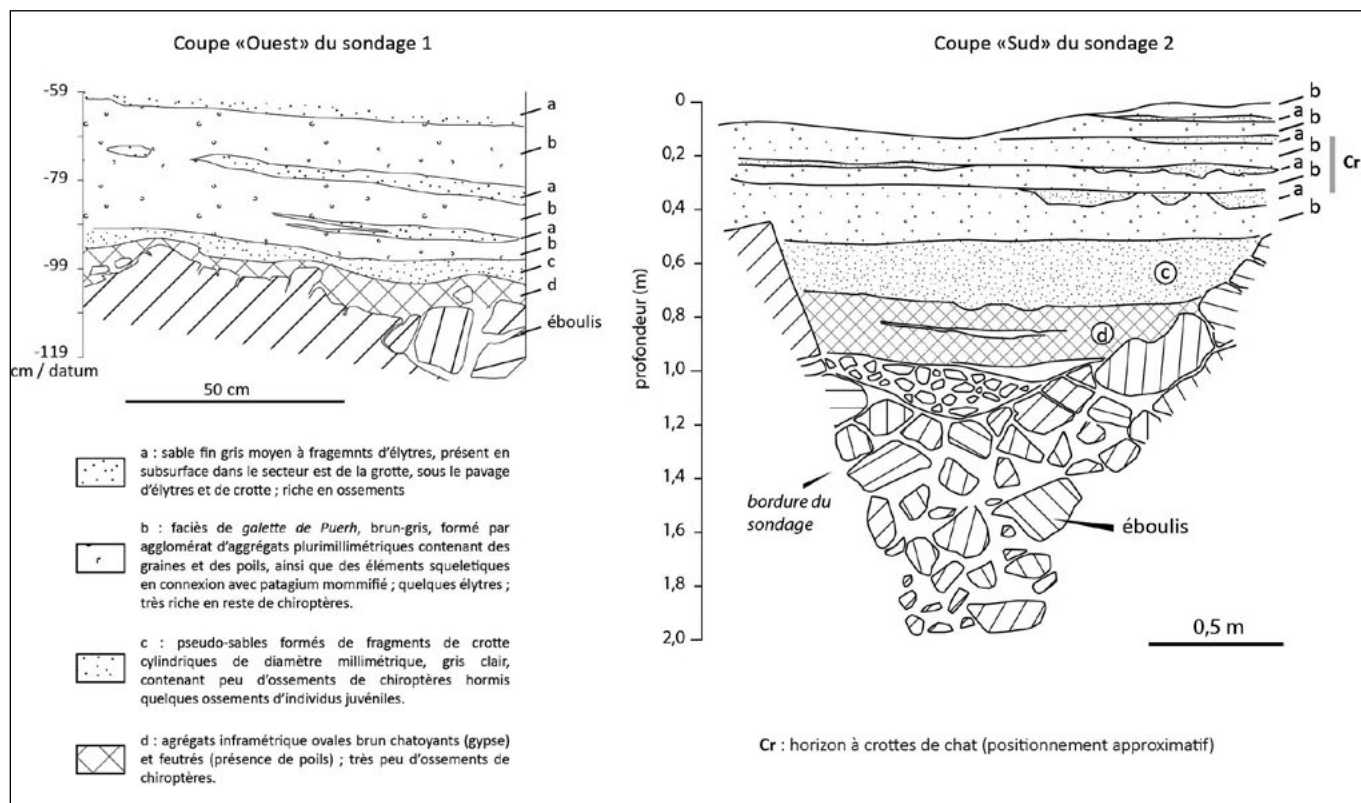
La grotte de l'Îlet Chancel avait été identifiée comme présentant un potentiel intérêt archéologique et paléontologique dans le cadre d'une opération de prospection et d'inventaire du karst martiniquais conduite en 2013. Cette hypothèse s'appuyait sur la configuration de ce site qui s'avère être idéale : une grotte sèche à configuration de piège sédimentaire située à faible distance de la mer. Dans le but de tester cette hypothèse, une opération de sondage archéologique a été conduite en novembre 2017 dans la grotte. L'opération était difficile à mettre en place du fait de la difficulté d'accès au site, des précautions à prendre en lien avec sa qualité de site naturel protégé (fouille de nuit exclusivement) et de la présence probable d'histoplasmose dans la grotte (port obligatoire d'un masque FFP3). Ce dernier point est important car bien qu'aucun membre de l'équipe n'ait présenté de symptôme équivoque de l'histoplasmose au retour de la mission, il semble clair que ce site présente un risque sanitaire élevé et ne devrait pas être visité sans les précautions adéquates.

Deux sondages ont été effectués dans la grotte, un premier d'un mètre carré près de l'entrée du site et un second de deux mètres carrés dans le fond de la cavité. Ces deux sondages se sont révélés négatifs du point de vue archéologique et paléontologique. Le site présente bien un comblement stratifié d'environ 70 cm (fig. 1), mais d'âge très récent, comme en atteste la présence d'une bourre de cartouche en plastique dans la couche la plus profonde (unité

d) ainsi que la datation carbone 14 très récente obtenue dans cette même couche (entre 1667 et 1950 AD cal.). À la base de ces couches récentes se trouve un niveau d'éboulis de plus de 150 cm de profondeur qui s'est avéré impossible à traverser compte tenu des contraintes de mise en place de l'opération et des moyens techniques à disposition. En outre, la qualité de conservation des restes osseux présents dans la séquence semble décroître rapidement avec la profondeur, malgré l'âge très récent des dépôts, sans doute en lien avec la nature volcanique du sédiment. Il est donc envisageable que, dans l'hypothèse où le niveau d'éboulis aurait pu être traversé, les niveaux plus profonds éventuels auraient été stériles en restes organiques, rendant quasi-nul le potentiel paléontologique du site.

Les couches supérieures ont néanmoins permis la collecte d'un lot conséquent d'ossements (12 204 restes). La composition taxonomique de cet assemblage reflète une fréquentation très importante de la grotte par les Brachyphylles des cavernes sur toute la séquence, avec la présence très occasionnelle de Ptéronotes et de rongeurs (souris et rats). L'étude ne révèle aucune évolution particulière de la fréquentation de la grotte par les chauves-souris pendant la période de temps documentée. Cependant, les données taphonomiques récoltées révèlent des différences entre les niveaux profonds et le niveau superficiel au sein duquel le matériel présente des traces

Fig. 1 Relevés stratigraphiques des sondages 1 et 2 de la Grotte de l'Îlet Chancel. © A. Lenoble



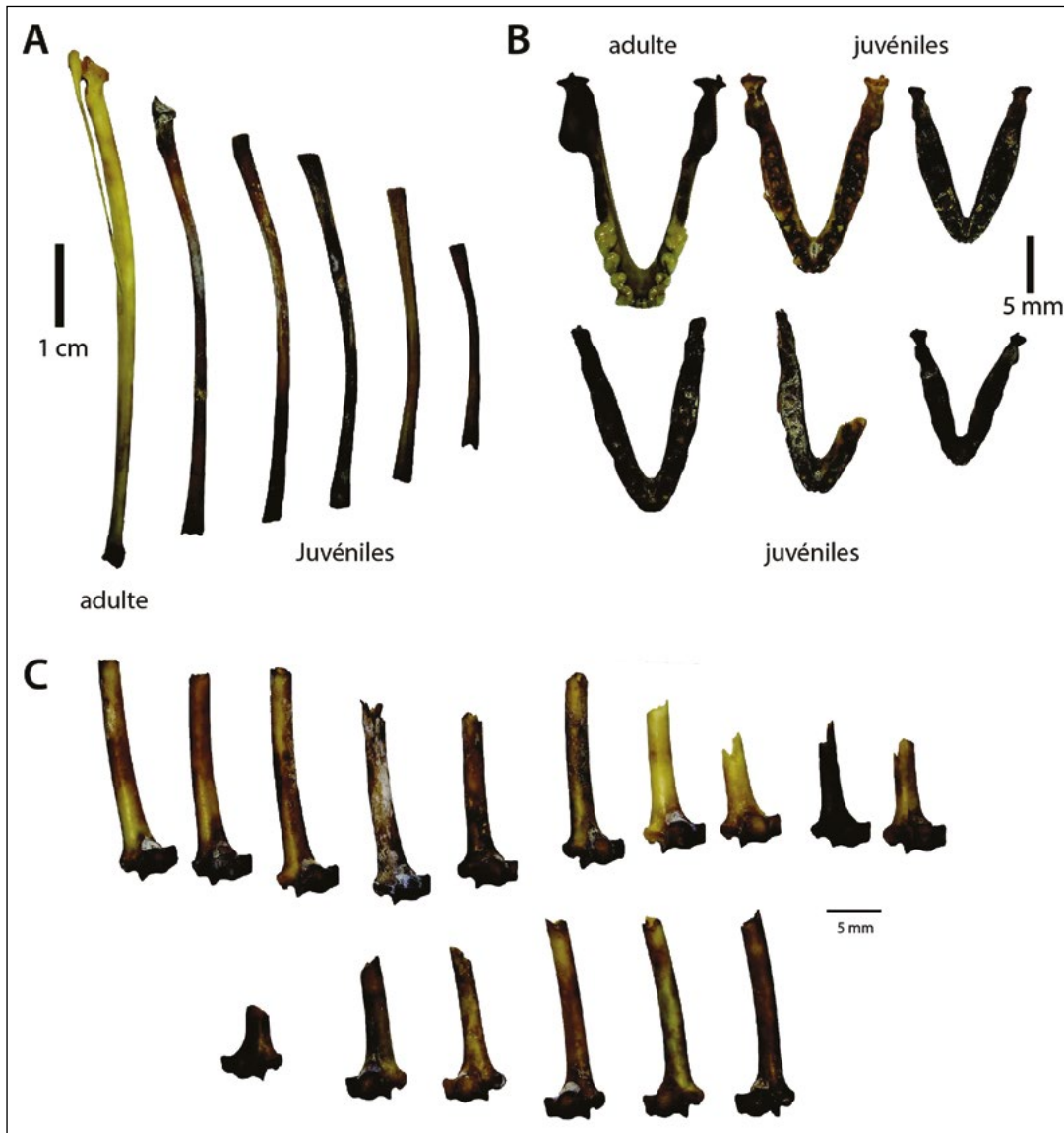


Fig. 2 Ossements de *Brachyphyllid* provenant de la grotte de l'îlet Chancel : A) Radius de *Brachyphylla cavernarum* représentant différents stades de maturité, B) Mandibules de *Brachyphylla cavernarum* représentant un individu adulte avec dentition définitive et des individus juvéniles avec alvéoles dentaires élargies et dents en cours d'éruption, C) Fragments distaux d'humérus de *Brachyphylla cavernarum* présentant un patron de fragmentation similaire en lien avec l'activité d'un prédateur. © C. Bochaton

de digestion, une meilleure représentation des adultes ainsi qu'une distribution anatomique des restes et un mode de fragmentation des humérus spécifiques (fig. 2). Ces différents éléments indiquent la prédation de chauves-souris adultes par un prédateur non-humain (chat ou opossum). Le matériel ne livre en tous cas aucune trace de prédation par l'Homme (braconnage) bien que cette activité soit suggérée par la découverte de la bourre de cartouche dans le sondage 2 et par le témoignage du propriétaire de l'îlet, M. Bally. L'étude de cet ensemble d'ossements récents présentera un intérêt particulier en vue d'une comparaison future avec les accumulations anciennes en grotte. En effet, ce matériel est susceptible de constituer un profil taphonomique de référence pour la mortalité attritionnelle en grotte d'une colonie de chauves-souris (fig. 2). La datation précise du temps de formation de l'accumulation n'a pas été possible, mais il est vraisemblable

que les 70 cm de remplissage étudiés se soient formés très rapidement, peut-être en moins de 70 ans. Il est donc possible que la cavité soit en train de se combler très rapidement sous l'action de la colonie de *Brachyphyllid* qu'elle abrite. L'histoire ancienne de la cavité demeure très mystérieuse mais notre opération apporte cependant des informations concernant l'histoire de la fréquentation récente de la grotte par la colonie de chauves-souris et ses prédateurs. Le matériel récolté va également permettre la mise en place d'un référentiel pour l'étude des accumulations de chauves-souris plus anciennes. Ce travail sera dans le futur complété par l'étude du lot de déjections de chat prélevé dans la cavité qui fournira un second référentiel taphonomique concernant la prédation des chauves-souris par le chat.

Corentin BOCHATON

SAINT-ESPRIT L'Avenir

Ce diagnostic archéologique s'inscrit dans le cadre d'un projet de construction d'un lotissement sur une surface de 10,7 ha environ. Les sondages, répartis sur un terrain non défriché, entre pentes et ravines d'une partie du Morne David, ont mis en évidence un horizon de limon argileux brun sombre contenant du mobilier (céramique, verre) dans l'extrémité nord-est de l'emprise. Le verre est daté du deuxième quart du XIX^e siècle – début XX^e siècle et se situe plus au sud dans le haut de pente par rapport à la céramique.

Celle-ci, en revanche, est proche des séries troumassoïdes ou suazoïdes (XI^e s. ap. J.-C.) produite en Guadeloupe. À proximité, deux pierres disposées orthogonalement peuvent renvoyer à un calage de poteau.

Cette découverte, si modeste soit-elle, est importante, car elle témoigne d'une fréquentation précolombienne au cœur de l'île. Il faut signaler qu'une hache de la période huecoïde (V^e-II^e s. av. J.-C.) a été découverte en amont des parcelles diagnostiquées et qu'à sept kilomètres au sud-sud-est, sur la commune de Sainte-Luce, se trouvent les pétroglyphes de Montravail, encore imparfaitement datés.

Les autres vestiges découverts renvoient à la période contemporaine et se composent de tronçons de fossés à usage agricole et d'une probable empreinte de poteau ainsi que de quelques tessons de céramique et de TCA.

Alexandre BURGEVIN

SAINT-PIERRE Rue d'Orléans

Le site de la Rue d'Orléans à Saint-Pierre a été fouillé pendant 6 semaines entre janvier et mars 2017 par une équipe de 6 archéologues de l'Inrap. Cette opération archéologique fait suite à une demande de permis de construire une maison individuelle.

L'emprise s'étend sur 1 000 m² en bordure de la rue d'Orléans. Si cet axe de circulation est aujourd'hui peu utilisé et bordé de terrains plus ou moins vides, au XIX^e siècle, la rue d'Orléans était entourée de denses îlots d'habitation (fig. 1). La carte de 1820 met d'ailleurs en

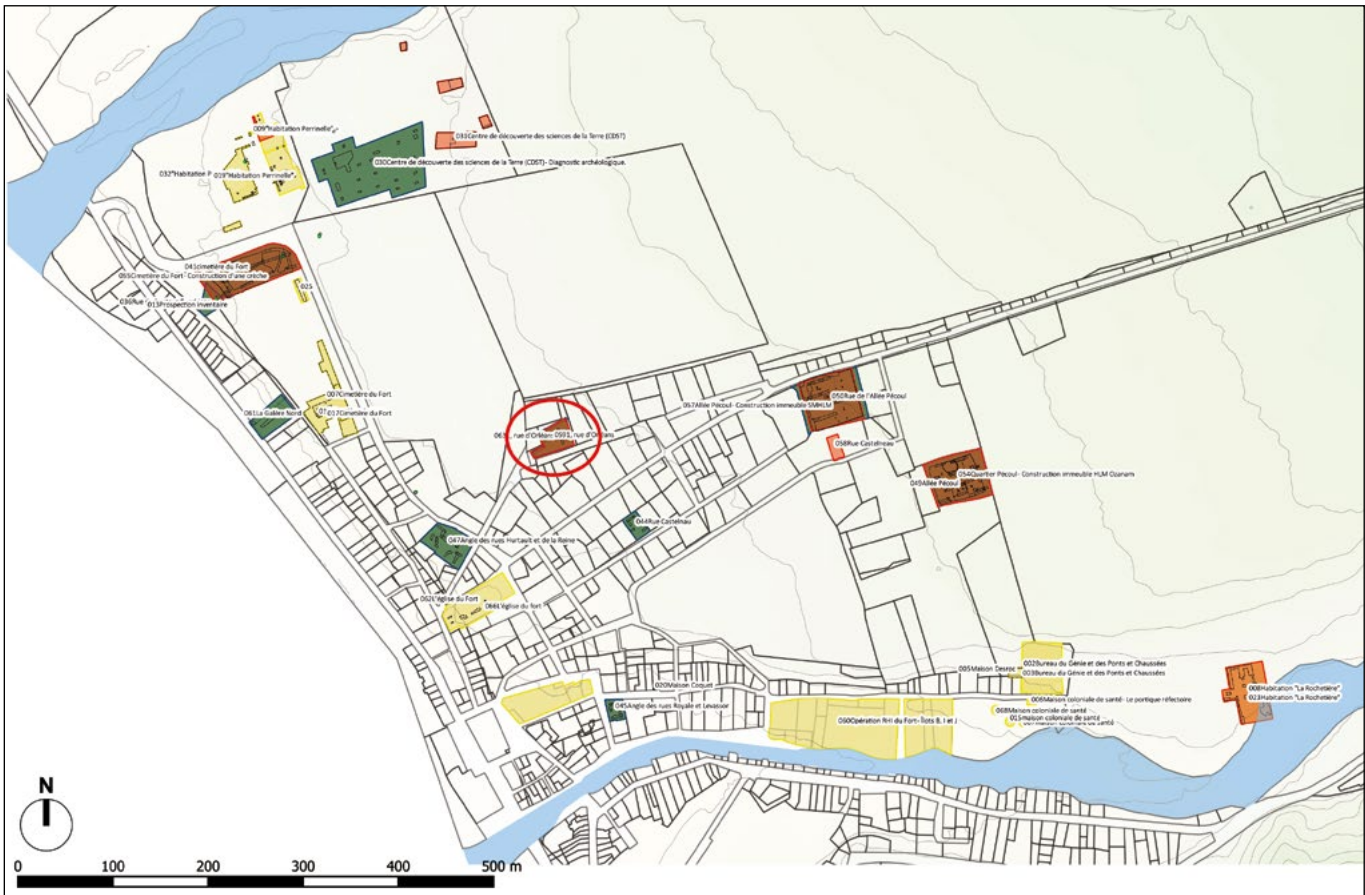


Fig. 1 Saint-Pierre – rue d'Orléans – Localisation de la fouille et des opérations archéologiques environnantes.
© NAASP A. Bolle & A. Jégouzo (Inrap)



Fig. 2 Saint-Pierre – rue d'Orléans – Plan général de la fouille. © D. Billon (Inrap)

évidence plusieurs unités d'habitation au sein de la zone d'intérêt. Différents bâtiments et cours y sont en effet représentés.

L'expertise archéologique a permis d'étudier 5 phases d'occupation coloniale successives antérieures à l'éruption du 8 mai 1902 (fig. 2).

Les niveaux anthropisés reposent sur les différentes couches des éruptions L1, P3 et P1. La couche de terre brune reconnue, comme dans toute la ville, entre P3 et P1, et attribuée aux premières occupations amérindiennes du secteur, n'a révélé aucun indice ou mobilier. Cette observation remarquée également sur les autres fouilles du plateau (Pécoul 1 et 2, Rue Castelnau) laisse envisager une absence d'occupation amérindienne sur la partie centrale et haute comprise entre les rivières de la Roxelane et des Pères.

La première phase d'occupation reconnue correspond à un programme parcellaire avec la division de l'espace par de petites clôtures et une mise en culture des terrains. Des sillons et billons ont en effet été identifiés. Le mobilier permet d'inscrire le début de l'occupation de la zone autour du début du XVIII^e siècle.

Par la suite (phase 2) chaque parcelle est exploitée en carrière pour extraire les matériaux issus des éruptions : limon orange, ponce, bombes volcaniques. Les fosses polylobées et s'étendant parfois sur plus de 40 m² sont contraintes par les limites parcellaires, évoquant un système plus ou moins privé de chaque

extraction. Au regard des résultats de la fouille du Cimetière du Fort, ces matériaux devaient également être utilisés pour les constructions avoisinantes.

Les premières constructions apparaissent dans la seconde moitié du XVIII^e siècle (phase 3). La rue, avec une première arrivée d'eau, est aménagée. Les carrières sont rebouchées et chaque parcelle est aplanie en plusieurs terrasses soutenues par de larges murs mitoyens. Les vestiges des premiers bâtiments se sont révélés particulièrement lacunaires et perturbés par les aménagements postérieurs. Six bâtiments appartenant à trois îlots distincts ont pu néanmoins être identifiés. Il s'agit de bâtiments sur solins donnant généralement sur la rue et ouverts à l'arrière sur des espaces de jardin. Un système hydraulique d'évacuation d'eau a également été observé et devait fonctionner avec un bassin localisé hors emprise au nord.

À partir de la seconde moitié du XIX^e siècle (phase 4), un vaste programme de refonte architecturale semble impacter les cinq parcelles de l'îlot. Suivant des schémas de construction relativement identiques, la première rangée sur rue est intégralement bâtie en R+1 avec un premier étage en pierre et un second probablement en bois. Les arrières, selon des organisations variées, se développent autour de cours, d'annexes, de bâtiments d'habitation, de jardins, de cuisines... Les constructions sont généralement mixtes avec des solins en pierres surmontés de parement en bois. Le



Fig. 3 Saint-Pierre – rue d’Orléans – Détail du quartier résidentiel.
Photogrammétrie 3D. © C. Mangier (Inrap)

site se révèle remarquablement bien conservé avec des élévations de plus de 80 cm, des sols peu impactés et des planchers brûlés sur place (fig. 3). Cette phase de construction s’accompagne de la mise en place d’un important réseau hydraulique amenant l’eau courante depuis la rue jusqu’aux bassins des cours et des cuisines (fig. 4). Différents caniveaux permettent ensuite l’évacuation des eaux usées dans le canal de la rue.

À la fin du XIX^e siècle (phase 5), plusieurs modifications des bâtiments et des espaces sont engagées. Les jardins sont modifiés et de nouveaux petits espaces d’agrément sont créés. Les sols et les canalisations sont modifiés ou réparés. Cette phase est essentiellement marquée par de nouvelles partitions internes, programmées à la fois dans l’organisation privée de l’unité d’habitation ou pour créer de nouveaux logements.

Enfin l’expertise s’est également intéressée à l’évènement éruptif du 8 mai 1902 et les différents niveaux de cendre ont été reconnus sur plus d’1,50 m d’épaisseur.

Cette opération archéologique a ainsi révélé l’évolution du quartier depuis le XVIII^e siècle avec une mise en culture, une extraction massive de matériaux de construction, une viabilisation de l’espace sous forme de terrasses, une implantation éparse de bâtiments avant l’installation d’un îlot résidentiel en bord de rue. Les maisons s’organisaient en différents espaces : pièces d’apparat, couloirs, cuisines, escaliers, dépendances, cours intérieures avec bassins, jardins... Nombres d’objets de la vie quotidienne ont également été découverts : vaisselle, ustensiles de cuisine, éléments de jeux, statuettes, outillages... (fig. 5).

Anne JÉGOUZO



Fig. 4 Saint-Pierre – rue d’Orléans – Exemple de bassin de cours.
© C. Martin (Inrap)

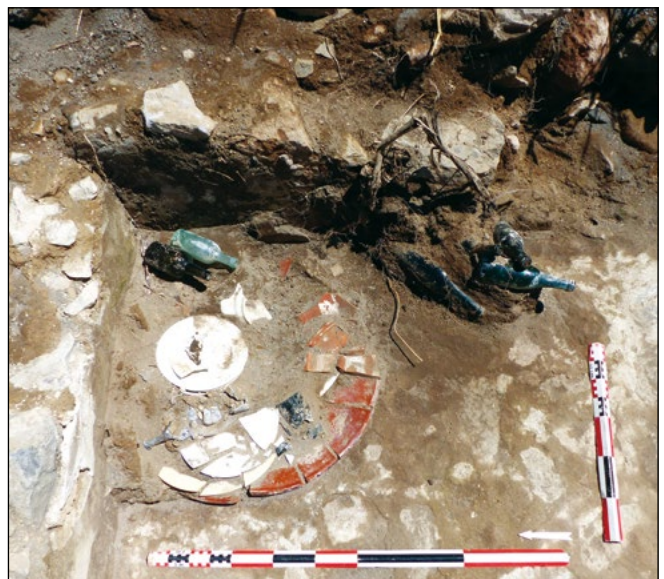


Fig. 5 Saint-Pierre – rue d’Orléans – Détail de mobilier *in situ*.
© C. Martin (Inrap)

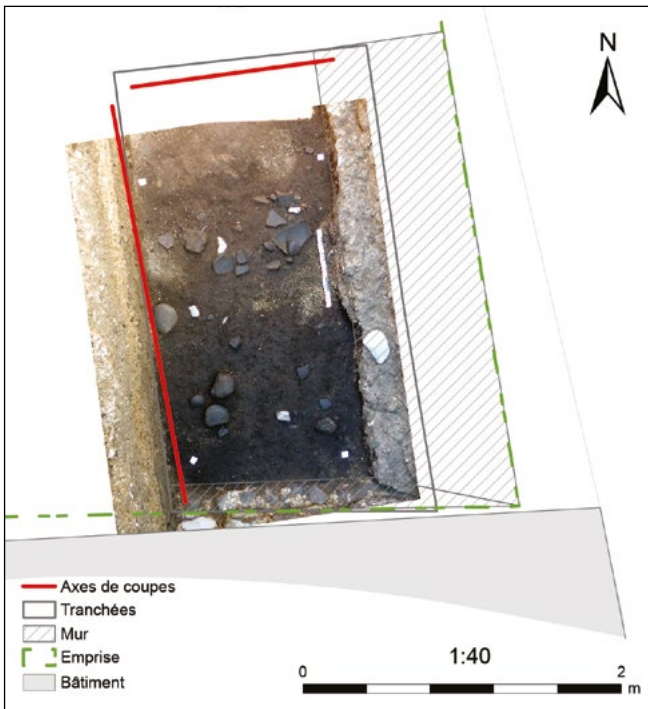


Fig. 1 Saint-Pierre – rue Comeiras – Niveau d’occupation précolombien retrouvé dans la tranchée 3, relevé photo-planimétrique. © E. Barthélémy-Moizan (Inrap)

L’opération de diagnostic archéologique a été réalisée en amont d’un projet de construction d’une maison individuelle situé sur la commune de Saint-Pierre, dans le secteur nord du quartier du Mouillage, à l’angle formé par les rues Comairas et Jean de Dieu. La parcelle diagnostiquée est bordée au sud et à l’ouest par des propriétés privées. Trois tranchées ont été réalisées sur l’ensemble de la superficie.

La présence de strates rattachées aux périodes précolombiennes conforte les observations réalisées dans le centre de la ville au cours d’opérations archéologiques antérieures et atteste d’une bonne conservation de ces niveaux d’occupation (fig. 1). L’étude des lots de céramiques permet de mettre en évidence deux occupations distinctes sur ce site. La première est attribuée aux séries céramiques saladoïdes anciennes (cedrosan). L’autre période est caractérisée par des séries troumassoïdes dont un élément évoque une attribution encore plus tardive, i.e. suazan troumassoïde. Ce type d’assemblage céramique s’apparente à ceux rencontrés lors d’opérations archéologiques déjà menées dans ce secteur à l’instar de celui issu de la fouille du site de l’angle des rues Victor Hugo et Alfred Lacroix (Bonnissent (D.) in Briand, 2015).

Les niveaux reconnus comme appartenant à la période coloniale sont essentiellement représentés par des maçonneries et restent, pour la plupart, difficiles à interpréter. Les reprises successives des élévations s’effectuent au rythme du rehaussement des niveaux de circulation. Ainsi, de façon récurrente les constructeurs s’attachent à utiliser l’arase des élévations précédentes

comme support de fondation des nouvelles maçonneries. Ces observations sont à rapprocher de celles effectuées sur des maçonneries reconnues dans le quartier du Mouillage sud (Serrand 2011, p. 44).

Aucun sol maçonné ne semble conservé, seul un niveau de circulation en terre battue est observé.

Il reste difficile de proposer une interprétation des vestiges de ce secteur. Assurément ils sont à rattacher à un ensemble bâti plus vaste qui devait se développer vers l’ouest et le nord. Deux phases de construction peuvent être datées du milieu du XVIII^e siècle. La création récente de l’actuelle rue Comairas a dû transformer la configuration de cet îlot. Ces vestiges confirment néanmoins, dans ce secteur de la ville de Saint-Pierre, une occupation dense et homogène au milieu du XVIII^e siècle, qui succède à une première phase de construction non datée précisément.

Enfin, seuls les vestiges d’un édifice construit en sous-sol sont attribués au XIX^e siècle. Il est apparu sous la forme d’une coupole constituée de briques et de pierres noyées dans une couche de mortier (fig. 2). Une des hypothèses d’interprétation serait d’envisager ce bâtiment comme une glacière dont les caractéristiques peuvent s’apparenter à celles observées sur ce type d’aménagements maçonnés. Les glacières sont couramment construites entre le XVII^e siècle et le XIX^e siècle. De façon générale, les glacières, réalisées en pierre et/ou en briques, adoptent des plans circulaires. Elles sont de manière variable enterrées, semi-enterrées ou hors-sol et recouvertes par une coupole. C’est à partir du premier quart du XIX^e siècle qu’elles font leurs apparitions dans les villes des Antilles françaises avec l’essor du commerce de la glace. Ces infrastructures sont ainsi bien attestées en Martinique notamment à Saint-Pierre (Veuve 1999, pp. 70, 74 et 104). Ailleurs, en Guadeloupe par exemple, une glacière, édifée au début des années 1830, est encore parfaitement conservée dans la ville de Basse-Terre (Desmoulin 2006).

Emmanuel BARTHÉLÉMY-MOIZAN



Fig. 2 Saint-Pierre – Rue Comeiras – Partie supérieure de la voûte dégagée dans la tranchée 1, vue vers le nord. © E. Barthélémy-Moizan (Inrap)

Ce diagnostic archéologique a été réalisé dans le cadre du projet de construction d'un entrepôt agricole et de serres de culture sur un terrain de 17 300 m² situé au lieu dit Morne Étoile sur la commune de Saint-Pierre en Martinique. L'opération s'est déroulée en mars 2017 sur une durée de quatre jours.

Suivant la carte dite de Moreau du Temple de 1770, l'emprise à diagnostiquer se situerait sur le domaine de l'habitation-sucrerie Boulou. Elle aurait persisté jusqu'en 1820 où elle serait devenue propriété des Le Jeune de la Rochetière qui l'auraient vendue par la suite, le 8 avril 1862, à la maison « Littée frères ». En 1882, l'habitation prend le nom de « l'Étoile », puis « Morne Étoile » en 1955. L'industrie rhumière de cette habitation, dont les vestiges sont en ruine, aurait cessé de fonctionner en 1959.

Vingt-sept sondages ont été réalisés afin d'évaluer le potentiel archéologique de ce terrain (fig. 1). L'ouverture ainsi réalisée offre un regard sur une surface d'environ 1 000 m² soit près de 6 % de l'emprise à diagnostiquer.

Trois structures à rapprocher de la période coloniale ont été dévoilées. Deux fosses d'extraction de ponce, composante naturelle du sous-sol de ce terrain, ainsi qu'une canalisation (fig. 2) qui traverse l'emprise de part en part ont été découvertes.

Antérieure à l'éruption du 30 août 1902, la datation de ces fosses dépourvues de matériel archéologique n'a pas pu être affinée. Ces structures sont vraisemblablement à rattacher à l'activité de l'habitation-sucrerie de l'époque. Si elles correspondent à un besoin en matériaux, la question de l'ampleur de ce besoin reste à qualifier. Correspondent-elles à une solution opportuniste, à un besoin ponctuel en matières premières ou à une zone de carrière exploitée sur le moyen ou le long terme, comme les rapports stratigraphiques portent à le penser ?

La canalisation, construction hydraulique rudimentaire, pourrait dater du XIX^e siècle, voire être antérieure. La destination de cette canalisation est inconnue. Irriguait-elle les terres agricoles de l'habitation ? Desservait-elle le quartier servile, auquel cas son abandon pourrait correspondre à l'abolition de l'esclavage de 1848 ? Alimentait-elle l'ancêtre du moulin à eau actuel, daté de 1864 et aujourd'hui en ruines ? Aurait-elle, à cette occasion, été remplacée par l'aqueduc encore en activité qui serpente à une cinquantaine de mètres au nord ? Aucun argument déterminant ne permet de se prononcer pour une hypothèse plutôt qu'une autre. Cependant la question de la compatibilité du mode de construction remarquablement simple de cette canalisation avec le débit nécessaire à l'alimentation d'un moulin à eau peut se poser.

Ainsi, ce diagnostic, qui touche pourtant la partie agricole d'une ancienne habitation-sucrerie, a priori



Fig. 2 Saint-Pierre – Morne Étoile – Canalisation.
© C. Martin (Inrap)

Fig. 1 >
Saint-Pierre – Morne Étoile –
Plan de masse du diagnostic.
© C. Martin (Inrap)

peu propice aux découvertes archéologiques, apporte des éléments intéressants sur le fonctionnement de ce type d'exploitation agricole coloniale aussi bien au niveau de la gestion de l'eau sur la propriété que sur un type d'exploitation annexe, non agricole, des terres d'habitation : l'approvisionnement en matières premières pour la construction.

Coraline MARTIN

Relevés & fond de plan : Cabinet Onfray Clausee et Associés

Les coordonnées planimétriques sont rattachées au système UTM Fort Desaix

Mise au propre C. Mangier - Inrap, DAO C. Martin - Inrap

Le nivellement est rattaché au système NGM

Échelle : 1/1000e



légende :

emprise prescrite non accessible

emprise prescrite accessible

investigations profondes

réseau électrique local signalé à titre indicatif

structures

localisation CS

restitution canalisation



Une opération de fouille nécessitée par l'urgence a été menée sur la plage de l'Anse Dufour à La Trinité (Martinique), suite à la découverte, début décembre 2016, d'ossements humains. À la suite de fortes houles et de l'érosion marine, les éléments osseux d'un membre supérieur droit ont été découverts par un promeneur qui en a prévenu le Service régional de l'archéologie. Déjà, en 2011 et 2012, deux sépultures avaient été signalées à quelques mètres de là dans des conditions identiques et fouillées dans l'urgence. En 2014, des promeneurs avaient également alerté la brigade de Gendarmerie locale après la découverte d'ossements sur cette même plage, à environ 200 m plus à l'Est.

Cette quatrième sépulture étant menacée de destruction, le Service Régional de l'Archéologie de la Martinique a donc décidé de procéder à l'exécution d'une opération de fouille archéologique en application de l'article L531-9 du Code du patrimoine.

Le sondage, réalisé de manière manuelle, a révélé la présence d'une sépulture primaire d'un adulte en *décubitus*, légèrement contrit sur le côté gauche, parallèle au trait de côte (fig. 1).

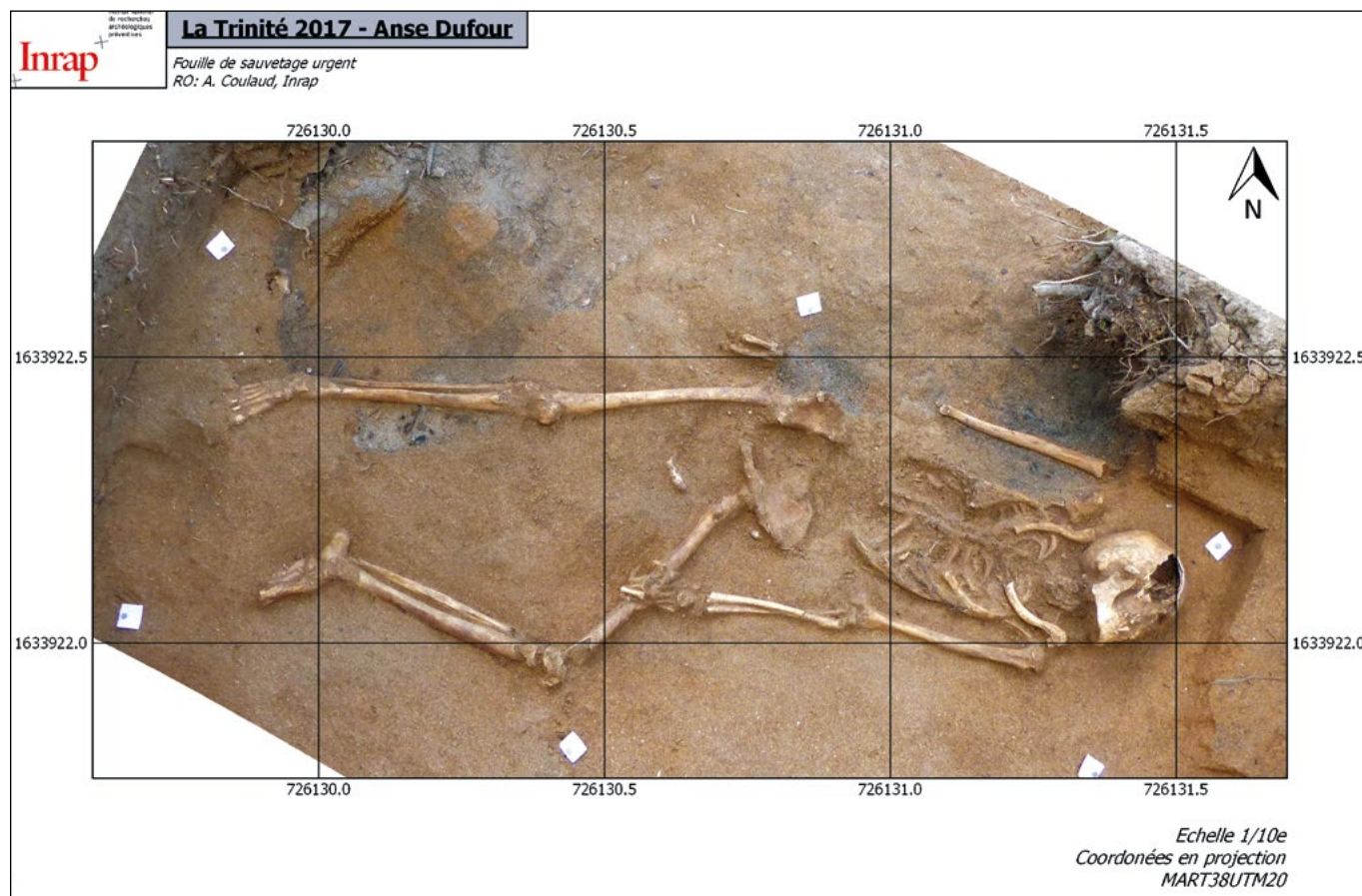
Aucun élément mobilier ne permet de rattacher cette découverte à une période chronologique particulière. Il est toutefois probable que celle-ci soit attribuable à la période coloniale, au vu du mode de dépôt des restes.

Ceux-ci présentent de nombreuses traces permettant de détailler l'état sanitaire de l'individu avant son décès : usure dentaire due à l'utilisation d'une pipe, possibles traces de taille volontaire des dents, caries, ainsi qu'une trace de coup avec fracture sur le tibia droit. Si la fouille n'a pas permis de mettre en avant la présence différentielle de sédiments, les observations thanatologiques opérées lors de l'opération permettent de proposer l'hypothèse d'une décomposition de l'individu dans un espace colmaté. Certains effets de parois indiquent la présence d'une fosse. La position de l'individu, traduisant une déposition sans ménagement, pose également de nombreuses interrogations quant à l'identification du défunt et de ses fossoyeurs.

Si l'opération a permis de mettre au jour la sépulture primaire d'un individu adulte relativement bien conservé, la question de l'interprétation de cette structure, ainsi que celle de sa relation avec les trois autres précédemment identifiées sur cette même plage, demeurent : sépultures liées à un cimetière d'esclaves, d'engagés, de protestants, sépultures liées à un naufrage, un affrontement...

Alexandre COULAUD

Fig. 1 Relevé photogrammétrique de la sépulture.
© A. Coulaud (Inrap)





Le Château Dubuc, habitation Sucrierie du XVIII^e siècle, dénommée également habitation La Caravelle, classé Monument Historique et propriété du Parc Naturel de la Martinique, bénéficie depuis 15 ans d'un vaste programme de restauration. Le nouveau projet s'intéresse à la zone de la purgerie, en contrebas de la sucrierie. Le diagnostic archéologique est réalisé sur la totalité de la zone, soit 2 142 m² et atteint une surface d'ouverture de 8,82 % (fig. 1).

Si les sources historiques se révèlent relativement pauvres, la carte de Moreau du Temple, réalisée en 1770, offre un relevé contemporain de l'habitation. La particularité ici, est l'absence de représentation de la purgerie, pourtant une construction en pierre monumentale de près de 1 000 m².

L'expertise a révélé un riche potentiel archéologique avec 2 phases d'occupation successives.

Une première phase d'occupation a été observée entre 1 m et 0,50 m de profondeur. Elle est caractérisée par la présence d'un vaste bâtiment en pierre en partie conservé en élévation et enseveli sous la purgerie. En marge de cet édifice, des maçonneries ont été repérées en amont et dans le secteur nord. Différentes structures, de type foyers ou aires de gâchage, participent également à cette première phase. S'agit-il d'une première purgerie ? Peuvent-ils se rattacher à la description de la carte de Moreau du Temple ?

La seconde phase est marquée par un vaste programme architectural, d'ampleur comparable à celui mis en œuvre pour l'installation des entrepôts. Si une purgerie est clairement identifiée (fig. 2), les bâtiments édifiés de part et d'autre restent à interpréter. Au nord, l'hypothèse d'un moulin à eau paraît peu vraisemblable au regard des résultats des sondages réalisés. Toutefois, la fonction des constructions de ce secteur s'avère encore énigmatique.

Au sud, les maçonneries et structures pourraient évoquer une vinaigrerie (fig. 3).

Dans l'ensemble les maçonneries enfouies sont

Fig. 2 La Trinité – Château-Dubuc – Vue générale de la purgerie.
© C. Martin (Inrap)



parfaitement conservées alors que celles en élévation présentent des états très différents (fig. 4). Cette distinction résulte-t-elle de natures d'élévations différentes ?

Hormis quelques niveaux de sol pavé ou carrelé, l'essentiel des niveaux de circulation ont été difficilement identifiables.

Anne JÉGOUZO



Fig. 4 La Trinité – Château-Dubuc – Exemple de l'appareil des murs avec utilisation de fragments de TCA et de céramiques sucrières pour les calages et réglages des assises. © C. Martin (Inrap)

Fig. 3 La Trinité – Château-Dubuc – Au premier plan une chaudière intégrée à un sol. En arrière-plan le pignon de la purgerie percée d'une possible évacuation. © C. Martin (Inrap)

LA TRINITÉ Morne Castagne

L'objectif de cette opération était de tester le potentiel archéologique et paléontologique des abris du Morne Castagne via la conduite d'un sondage dans un de ces abris. Ce morne étant l'un des rares contextes calcaires de l'île de la Martinique, il représentait une opportunité unique de pouvoir découvrir des accumulations de restes de vertébrés anciens bien préservés dans un contexte naturel. Un sondage d'un mètre carré a été pratiqué, sous le grand abri du Morne Castagne. Ce sondage a pu être mené sur une profondeur de 0,8 m mais n'a pas pu être poursuivi au-delà à cause de la présence de blocs empêchant la poursuite de l'opération. Les 80 cm de stratigraphie observée correspondent à un sédiment limoneux, homogène sur toute la séquence, qui s'est avéré quasi-stérile de matériel archéologique et paléontologique (fig. 1). Il n'est pas exclu que le site possède des niveaux archéologiques situés plus en profondeur mais les moyens investis dans cette opération n'autorisaient pas des investigations plus poussées. Il faut cependant signaler que l'accumulation d'argile rencontrée lors de la fouille est potentiellement très profonde et que la poursuite de l'exploration de ce site nécessiterait des moyens importants pour des résultats très incertains.

Corentin BOCHATON



Fig. 1 A) Ossements de chauves-souris, clous en fer et tesson de verre récoltés dans le décapage 1 du sondage, B) Tesson de céramique moderne provenant du décapage 2. © C. Bochaton.

LA TRINITÉ Tartane

Ce diagnostic archéologique s'inscrit dans le cadre du projet de construction d'une plateforme de location de véhicule (parking et bureau) sur une partie de la parcelle H502. L'opération n'a mis en évidence qu'une

épaisse couche de remblais (2,50 m de moyenne) de la fin du XX^e siècle. Cette couche semble se prolonger au sud de la parcelle.

Alexandre BURGEVIN

LES TROIS-ÎLETS Vatable

Le diagnostic archéologique est préalable au projet de construction d'un supermarché sur les parcelles cadastrées H 324, H 325 et H 326 de la commune des Trois-Îlets, au lieu-dit « Vatable », le long de la route départementale n°7.

Les trois parcelles occupent le versant sud-oriental d'un petit morne volcanique dominant d'une vingtaine de mètres la baie de Fort-de-France, au nord.

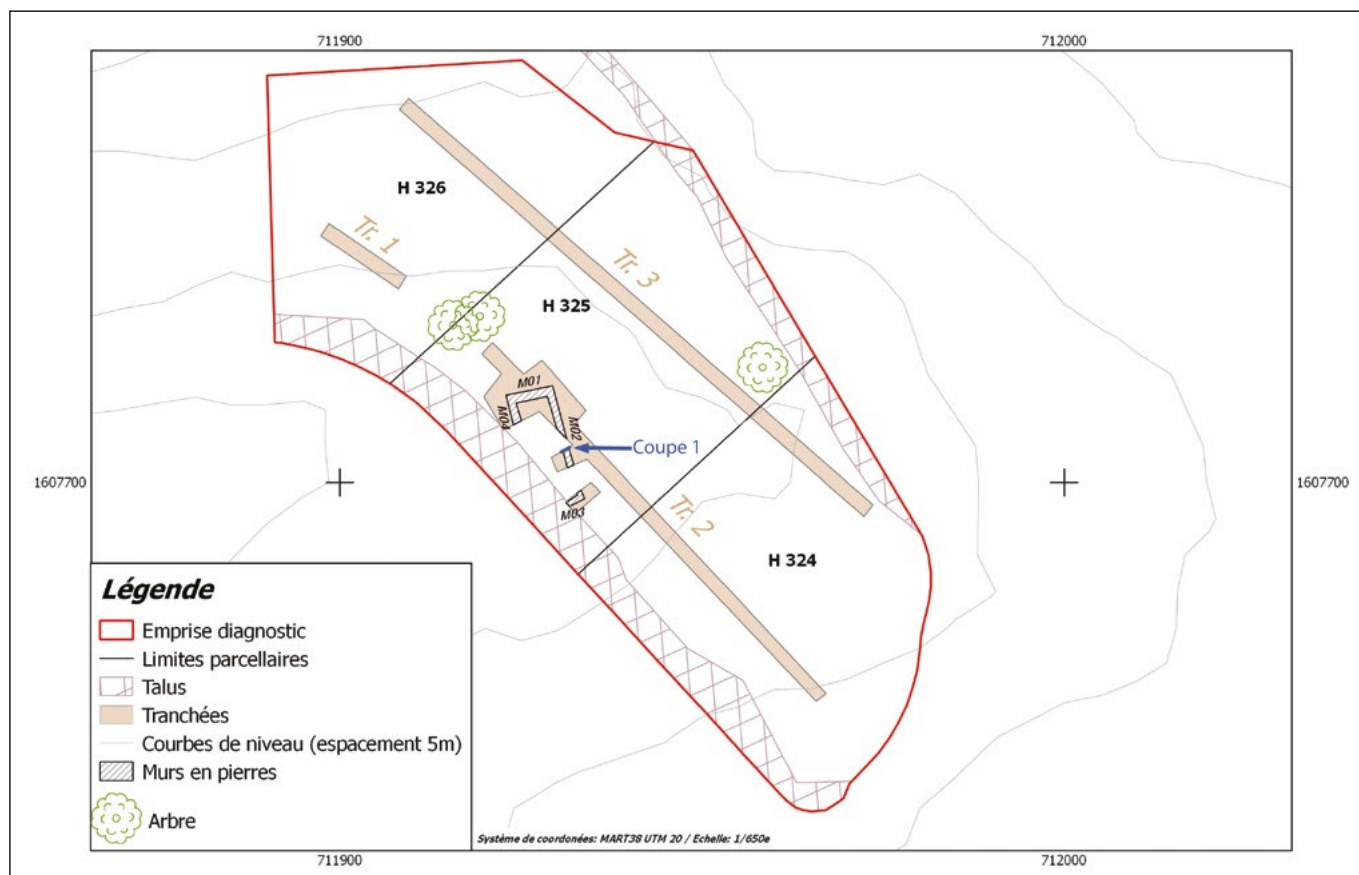
Le diagnostic a permis la réalisation de 3 tranchées (433,7 m²) et de leur extension sur l'ensemble de la zone prescrite (5 031 m²), soit 8,62 % de la superficie, à l'aide d'une pelle hydraulique de 14 t sur chenilles, munie d'un godet de curage à lame lisse de 2 m de largeur.

Cette exploration a permis la découverte des vestiges de fondations en grès d'un bâtiment quadrangulaire mesurant 16 × 6,5 m, soit une superficie de 104 m² en bordure sud de l'emprise (fig. 1). Au vu des dimensions de ces fondations, le bâtiment d'origine devait être essentiellement élevé en pierres dont aucune élévation ne subsiste de nos jours (fig.2).

Les quelques éléments céramiques découverts dans la couche de démolition séparant les vestiges de la terre végétale nous permettent de rapprocher ce bâtiment de l'extrême fin du XVII^e siècle voire du début du XVIII^e siècle.

Les recherches menées sur les cartes anciennes (Moreau du Temple 1770, *Itinéraires des Chemins*

Fig. 1 Plan général de l'opération de diagnostic. © A. Coulaud (Inrap)



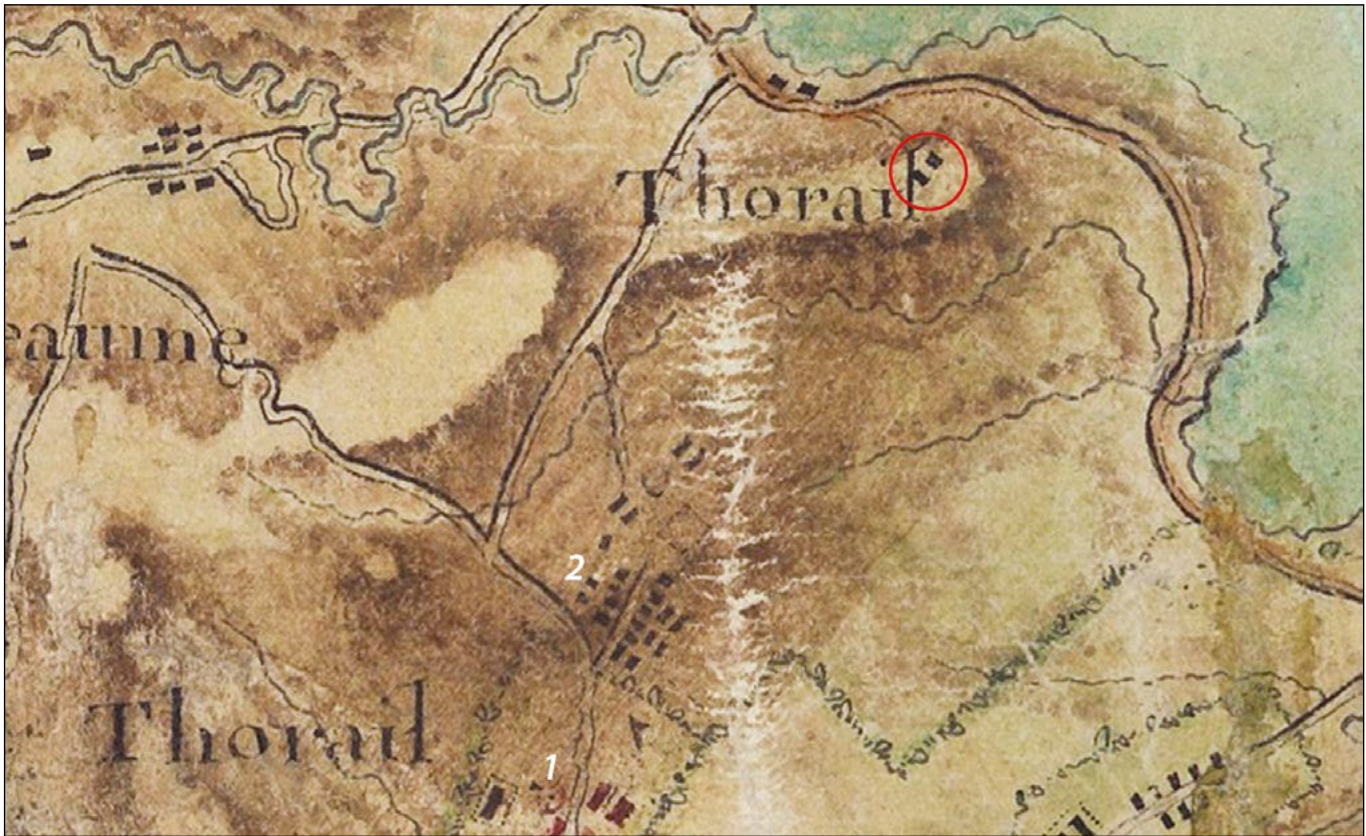


Fig. 3 Extrait de la « Carte géométrique et topographique de l'Isle Martinique » levée par Moreau du Temple en 1770. Localisation des deux bâtiments en bordure du morne auxquels pourraient correspondre les vestiges découverts durant l'opération, 1- Habitation Thorail, 2-quartier servile de l'habitation Thorail (Bibliothèque Nationale de France, Département Cartes et plans, GE SH 18 PF 156 DIV 2 P 17). © A. Coulaud (Inrap).

royaux de la Marine 1785), sur lesquelles figurent deux bâtiments quadrangulaires dans la zone d'intervention, ont permis d'attribuer ces vestiges au domaine de l'habitation Thorail (1770), puis Deragny (1785) (fig. 3).

Ces fondations sont très probablement celles d'un bâtiment annexe (stockage?) ou d'habitation dépendant du territoire de l'Habitation Thorail / Deragny.

Alexandre COULAUD



Fig. 2 Vue de l'angle nord de la fondation du bâtiment vers le sud. © A. Coulaud (Inrap)

LES TROIS-ÎLETS Anse Mitan

Le projet de construction d'un immeuble au 20 rue des Anthuriums, quartier de l'Anse Mitan aux Trois-Îlets a entraîné une prescription de diagnostic archéologique. L'emprise du projet s'étend sur les parcelles 100 et 924 de la section A sur une superficie de 603 m² localisée à 10 m de la plage. Du mobilier céramique précolombien était signalé par H. Petitjean-Roger. Pour la période historique, la carte de Moreau du Temple (1770) reconnaît dans la zone d'investigation quelques maisons éparses et une poterie localisée plus à l'ouest.

L'investigation a mis en évidence une occupation amérindienne datée du Saladoïde ancien (AD 0-650 de notre ère). Elle est localisée dans le quart nord-ouest de la parcelle et semble se développer vers la plage au nord et vers l'ouest (fig. 1). L'occupation est représentée ici par une couche d'environ 30 cm d'épaisseur de sable brun conservée à 0,80 m de profondeur. Ce niveau recèle un large panel de mobilier céramique et d'invertébrés marins. La présence d'un adorno est à noter (fig. 2). Trois structures en creux relativement

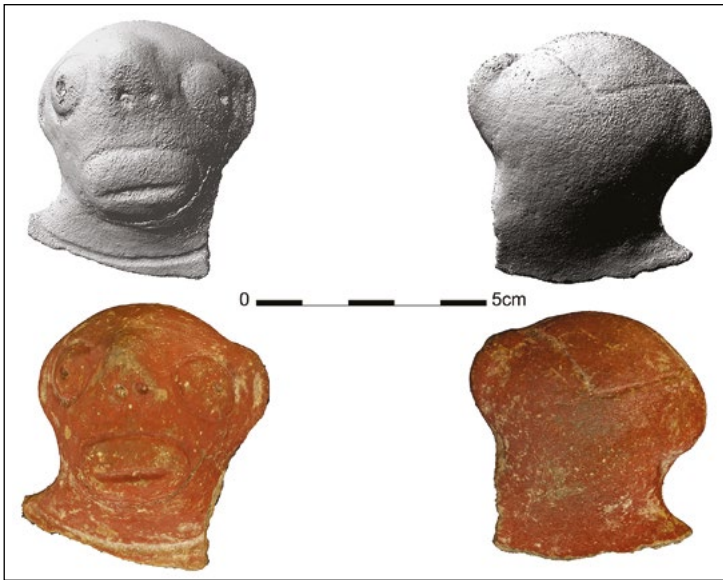


Fig. 2 Les Trois-Îlets – Anse Mitan. Adorno. © A. Jégouzo (Inrap)

fugaces ont également été relevées.

Enfin, une sépulture a été identifiée au sein de cet ensemble. Elle est conservée à 0,90 m de profondeur et n'a pas été fouillée.

Pour la période historique, les vestiges observés sont à rattacher aux différentes constructions établies au cours du XX^e siècle, essentiellement dans sa seconde moitié.

Anne JÉGOUZO

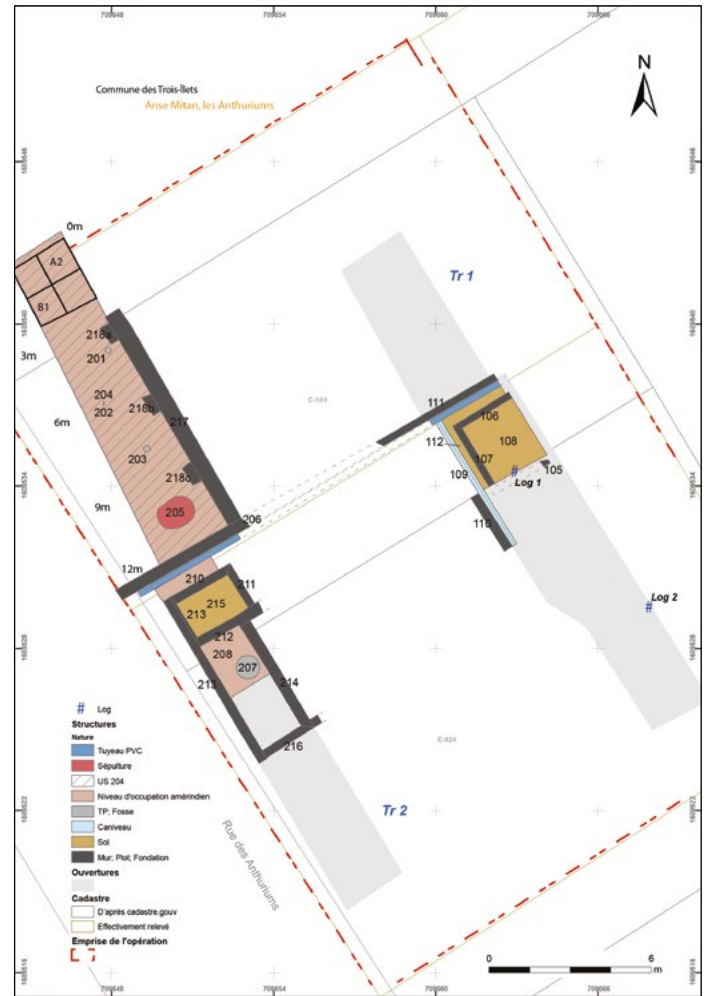


Fig. 1 Les Trois-Îlets – Anse Mitan. Plan général des structures. © A. Jégouzo (Inrap)

LES TROIS-ÎLETS Anse à l'Âne

Le projet d'aménagement d'un lotissement à l'entrée du bourg de l'Anse à l'Âne aux Trois-Îlets, en bordure de la rue principale a entraîné une prescription de diagnostic archéologique.

L'emprise globale du projet se développe sur 6359 m², sur les parcelles C 2727, 2728 et 2730 à 2737, à proximité immédiate de l'Habitation Rochechouard ou Habitation Anse à l'Âne. Douze tranchées ont été réalisées sur l'ensemble de la zone et ont permis de sonder le terrain à hauteur de 10,08 % de la parcelle (fig. 1).

L'expertise archéologique a mis en évidence les vestiges d'une occupation des XVIII^e et XIX^e siècles sur les deux tiers de la parcelle avec une concentration notable dans la partie occidentale (fig. 2). Les bâtiments conservés de l'Habitation Rochechouard étant localisée à 50 m à l'ouest, l'ensemble archéologique identifié participe probablement au fonctionnement de ce domaine. L'arasement de la plupart des vestiges



Fig. 3 Les Trois-Îlets – Anse à l'Âne – Localisation approximative sur la Carte de Moreau du Temple. © A. Jégouzo (Inrap)

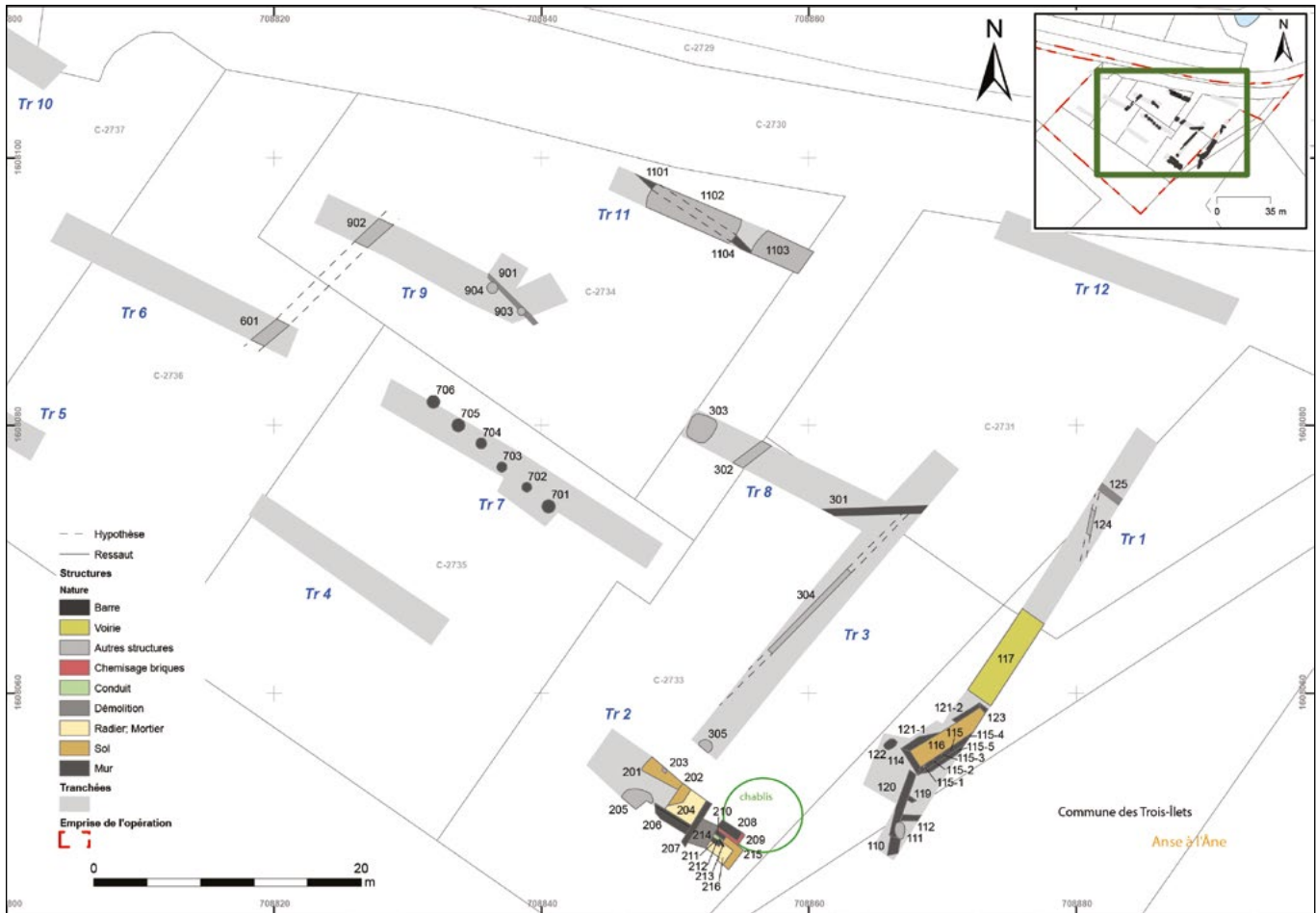


Fig. 1 Les Trois-Îlets – Anse à l'Âne – Plan général des structures
 © D. Billon (Inrap)

et les limites de l'exercice n'ont pas permis d'identifier la fonction des différents espaces et bâtiments localisés. Au regard de la carte de Moreau du Temple et des éléments métalliques issus de la tranchée 1, il pourrait s'agir de bâtiments industriels (fig. 3).

L'étude stratigraphique a mis en évidence des reprises de maçonneries annonçant différentes phases de constructions des bâtiments. Ces aménagements pourraient découler de la mutation progressive de l'architecture traditionnelle de l'industrie sucrière du XVIII^e siècle vers un « nouveau système » de production de sucre, qui recourt progressivement à partir du début du XIX^e siècle aux différentes utilisations de la vapeur (Bégot 1990). Ici, les transformations pourraient également illustrer le passage de la sucrerie à la distillerie au XIX^e siècle.

Anne JÉGOUZO



Fig. 2 Les Trois-Îlets – Anse à l'Âne – Vue des structures sucrières conservées
 © A. Jégouzo (Inrap)

À la suite d'une prospection réalisée en Guadeloupe en 2008 (Vaschalde 2009), et de la fouille d'un four à chaux du XIX^e siècle à l'habitation Sucrerie des Anses-d'Arlet en 2014 (Ollivier, Vaschalde 2015), un programme de recherche a été initié en Martinique, portant sur la fabrication de la chaux au cours de la période coloniale. Ce programme a commencé en 2015 par une prospection thématique centrée sur la partie sud de l'île (Vaschalde et al. 2015), puis a débouché sur une opération triennale. La première année de ce programme s'est concentrée sur l'ensemble de la côte atlantique de la Martinique. La mission avait pour buts d'inventorier les sites archéologiques de fabrication de la chaux, de déterminer les techniques utilisées (de cuisson comme de préparation des matières premières), d'initier des enquêtes ethnoarchéologiques, d'évaluer le potentiel de fouille archéologique des sites inventoriés, ainsi que le potentiel des études archéométriques, et enfin de poursuivre le travail de dépouillement d'archives.

L'inventaire des fours à chaux a bénéficié de travaux plus anciens, réalisés dans les années 1990 (PCR *La fabrication artisanale de la chaux aux Antilles*, N. Vidal dir., 1993-1998). La carte de Moreau du Temple, établie en 1770, et la carte archéologique du SRA ont également été utilisées (Bégot et al. 1998; Vidal et al. 2000; Verrand, Vidal 2004). La prospection a été réalisée sur 10 communes, du Nord au Sud : Grand-Rivière, Macouba, Basse-Pointe, Le Lorrain, Le Marigot, Sainte-Marie, La Trinité, Le Robert, Le François et Le Vauclin. Elle a permis d'inventorier 43 sites, dont 8 étaient inédits, notamment sur les communes du Robert, de La Trinité et de Sainte-Marie. Des structures annexes ont parfois été repérées, notamment des cases à chaux, qui servaient sans doute à entreposer la chaux vive sortie du four, ainsi que des mares et des puits, dont l'eau servait à éteindre la chaux avant son écoulement vers le lieu d'utilisation. Beaucoup de fours sont installés sur le littoral, et certains sont associés à d'anciennes rhumeries ou sucreries. La chaux servait en effet à raffiner le sucre, mais aussi à la fabrication du mortier et des enduits pour le bâtiment.

Si tous les fours fonctionnent avec une flamme courte, plusieurs techniques ont été mises en évidence. La majorité utilise du bois local et les fours semblent être chargés une seule fois par cuisson. Il s'agit donc de fours intermittents, dotés d'un seul volume servant de chambre de cuisson. Dans certains cas, un couloir a été observé sous cette chambre, servant sans doute à augmenter l'apport d'air au bas du four. Il pourrait s'agir de fours continus. Aucun four ne paraît avoir fonctionné avec du charbon fossile, alors que des vestiges de cet usage avaient été mis en évidence dans les environs de Sainte-Anne en 2015.

La répartition des sites prospectés montre une très forte concentration d'établissements autour de la



Fig. 1 Prospection thématique « La chaufournerie en Martinique ». Four inédit de la Pointe Duplessis au François. © C. Vaschalde

baie du Robert, entre Sainte-Marie et le François. Ce secteur protégé des tempêtes pourrait avoir été privilégié pour l'installation des fours sur le littoral. D'ailleurs, certains sites exceptionnellement bien conservés ont été découverts dans ce secteur. C'est le cas du four de Bois Pothau au Robert, dont la date de construction est gravée dans la maçonnerie (25 juillet 1766). Cette chronologie est confirmée par l'analyse du matériel céramique présent sur le site. Il s'agit de l'un des fours les mieux conservés de Martinique, associé à un four ruiné, plus enfoui, qui pourrait être plus ancien. La concentration des sites constatée autour du Robert peut s'expliquer par un choix privilégié, mais doit tenir compte également de l'exposition différentielle de la côte nord-atlantique aux phénomènes érosifs. Ce secteur n'est protégé ni par la barrière de corail, ni par des reliefs formant les baies. L'érosion marine y est très forte actuellement, et a sans doute engendré la disparition définitive de plusieurs sites. C'est ce que suggère la destruction en cours des fours de Fonds Cérémaux et de l'Îlet Oscar, encore complets il y a peu, et détruits par les derniers ouragans de 2017.

La mission de 2017 a mis en lumière le potentiel de

fouille important de deux sites :

- les fours de l'Anse Dufour et de l'Anse Azerot à Sainte-Marie : ce secteur est réputé pour avoir fourni la chaux à l'abbé Labat lors de son passage en Martinique à la fin du XVII^e-début du XVIII^e s. Il pourrait s'agir d'installations de chauxfourniers extrêmement anciennes, dont la fouille permettrait de documenter l'origine de cet artisanat aux Antilles ;
- l'installation de chauxfourniers de Bois Pothau au Robert, datant au moins du milieu du XVIII^e s. La présence d'un four plus arasé et plus enfoui près du four daté de 1766 laisse présager la conservation de niveaux archéologiques antérieurs au milieu du XVIII^e s.

Enfin, des contacts ont été établis avec les chauxfourniers actuels du quartier de Californie au Lamentin. Une ébauche d'enquête orale a été réalisée. Ces chauxfourniers utilisent la technique des fours intermittents à courte flamme alimentés au bois. Par ailleurs, les pêcheurs de l'île ont souvent été interrogés lors de la prospection. Leurs témoignages ont permis de mettre en lumière le lien existant entre la pêche et la fabrication de la chaux.

Christophe VASCHALDE

avec la collaboration de Guergana Guionova
et de Jordan Latournerie



Fig. 2 Prospection thématique « La chauxfournierie en Martinique ». Date inscrite sur la façade du four à chaux de Bois Pothau au Robert. © C. Vaschalde

Bibliographie

Bégot et al. 1998

BÉGOT (D.), PELLETIER (M.), BOUSQUET-BRESSOLIER (C.) ed., *La Martinique de Moreau du Temple, 1770*. La carte des ingénieurs géographes, Paris, CTHS, 1998, 101 p.

Ollivier, Vaschalde 2015

OLLIVIER (D.), VASCHALDE (Chr.), *Habitation La Sucrierie : fouille du four à chaux. La Martinique, Les Anses d'Arlets*, rapport final d'opération, LA3M, 2015, 59 p.

Vaschalde 2009

VASCHALDE (Chr.), *Fours à chaux et charbonnières en Guadeloupe. Mission du 1er au 15 décembre 2008*, 2009, 22 p.-11 pl. hors texte, rapport inédit.

Vaschalde et al. 2015

VASCHALDE (Chr.) dir., LATOURNERIE (J.), GUIONOVA (G.), VOLPE (T.) coll., *Fours à chaux et chauxfourniers en Martinique. Prospection dans la partie Sud de l'île*, rapport de prospection thématique, DAC Martinique, 2015, 140 p.

Verrand, Vidal 2004

VERRAND (L.), VIDAL (N.), « Les fours à chaux de Martinique », *Journal of Caribbean Archaeology, Special publication 1*, 2004, p. 29-46.

Vidal et al. 2000

VIDAL (N.), VERRAND (L.), GUILLAUME (M.), « Tout autour du four. La fabrication artisanale de la chaux en Martinique, structures et savoir-faire », *Le sucre, de l'Antiquité à son destin antillais. 123^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Antilles-Guyanne, 1998* (Bégot D., Hocquet J.-Cl. dir.), Paris, CTHS, 2000, p. 187-213.

Bibliographie Martinique 2017

Anonyme 2017

ANONYME, « Martinique. Un quartier d'habitation à Saint-Pierre », *Archéologia*, n° 553, avril 2017. p. 16.

Arnaud 2017

ARNAUD (B.), « Des traces du tsunami de Lisbonne (1755) retrouvées dans les Caraïbes ! », *Sciences et avenir*, 25.09.2017.

Barthélémy-Moizan 2017

BARTHELEMY-MOIZAN (E.), « Connaître la ville ancienne. Le site de la Cour d'appel à Fort-de-France (Martinique) », in RAVOIRE (F.) (dir.), *Les Nouvelles de l'Archéologie – La possibilité des îles*, Éditions de la Fondation maison des sciences de l'homme, 150, décembre 2017, p. 15-20.

Bolle et al. 2017

BOLLE (A.), CAZASSUS-BERARD (J.), RAVOIRE (F.) et TOMADINI (N.), « Approches archéologique et historique de l'évolution d'un quartier périurbain à Saint-Pierre de la Martinique : le site de l'Allée Pécol (rue Montnoël) », in RAVOIRE (F.) (dir.), *Les Nouvelles de l'Archéologie – La possibilité des îles*, Éditions de la Fondation maison des sciences de l'homme, 150, décembre 2017, p. 20-25.

Bolle et Jégouzo 2017

BOLLE (A.) et JÉGOUZO (A.), « Nouvel atlas archéologique de la ville de Saint-Pierre (Martinique). Conception et élaboration d'un nouvel outil SIG », in RAVOIRE (F.) (dir.), *Les Nouvelles de l'Archéologie – La possibilité des îles*, Éditions de la Fondation maison des sciences de l'homme, 150, décembre 2017, p. 26-30.

Bonnissent et al. 2017 a

BONNISSENT (D.), LEROY (D.), MOTTE (V.) et PAYRAUD (N.), « Le développement de l'archéologie de la période coloniale dans les outre-mer », in RAVOIRE (F.) (dir.), *Les Nouvelles de l'Archéologie – La possibilité des îles*, Éditions de la Fondation maison des sciences de l'homme, 150, décembre 2017, p. 8-12.

Bonnissent et al. 2017 b

BONNISSENT (D.), COURTAUD (P.), LEGENDRE (Y.), LEROY (D.), ROMON (T.), ROUQUET (J.) et STOUVENOT (C.), « Les cimetières littoraux de la période coloniale. Prévenir une destruction annoncée en Guadeloupe et en Martinique », in RAVOIRE (F.) (dir.), *Les Nouvelles de l'Archéologie – La possibilité des îles*, Éditions de la Fondation maison des sciences de l'homme, 150, décembre 2017 (dans l'édition en ligne uniquement).

Clouard, Roger et Moizan 2017

CLOUARD (V.), ROGER (J.) et MOIZAN (E.), « Tsunami deposits in Martinique related to the 1755 Lisbon earthquake », *Nat. Hazards Earth Syst. Sci. Discuss.*, <https://doi.org/10.5194/nhess-2017-238>, in review, 2017.

Garcia et Le Bras 2017 a

GARCIA (D.) dir. et LE BRAS (H.) dir., *Archéologie des migrations*, Inrap et La Découverte, Paris, 2017, 390 p.

Garcia et Le Bras 2017 b

GARCIA (D.) dir. et LE BRAS (H.), Introduction. in GARCIA (D.) dir. et LE BRAS (H.) dir., *Archéologie des migrations*, Paris, Inrap et La Découverte, 2017, p. 9-22.

Hardy 2017

HARDY (M.), « La Martinique des mornes : étude sociale des caféiers au XVIII^e siècle », in NOTTER (A.) dir. et NOËL (E.) dir., *Un monde créole : vivre aux Antilles au XVIII^e siècle*, La Crèche, La Geste, 2017, p. 81-88.

Lozère 2017

LOZÈRE (C.), « Architectures et arts de vivre des élites aux Antilles françaises au XVIII^e siècle », in NOTTER (A.) dir. et NOËL (E.) dir., *Un monde créole : vivre aux Antilles au XVIII^e siècle*, La Crèche, La Geste, 2017, p. 72-80.

Noël 2017

NOËL (E.), « Une plantation martiniquaise en déclin : La Pagerie au début du XIX^e siècle », in NOTTER (A.) dir. et NOËL (E.) dir., *Un monde créole : vivre aux Antilles au XVIII^e siècle*, La Crèche, La Geste, 2017, p. 123-129.

Notter et Noël 2017

NOTTER (A.) dir. et NOËL (E.) dir., *Un monde créole : vivre aux Antilles au XVIII^e siècle*, La Crèche, La Geste, 2017, 206 p.

Peabody 2017

PEABODY (S.), « S'affranchir ou s'enraciner ? Le droit français sur la migration des colonies à la métropole à l'époque de l'esclavage », in GARCIA (D.) dir. et LE BRAS (H.) dir., *Archéologie des migrations*, Inrap et La Découverte, Paris, 2017, p. 317-327.

Singleton 2017

SINGLETON (T.), « De l'Afrique aux Amériques : archéologie de l'esclavage transatlantique et de la diaspora africaine », in GARCIA (D.) dir. et LE BRAS (H.) dir., *Archéologie des migrations*, Inrap et La Découverte, Paris, 2017, p. 303-315.

Ravoire 2017 a

RAVOIRE (F.) (dir.), *Les Nouvelles de l'Archéologie – La possibilité des îles*, Éditions de la Fondation maison des sciences de l'homme, 150, décembre 2017, 64 p.

Ravoire 2017 b

RAVOIRE (F.), « La possibilité des îles. L'archéologie dans la France d'outre-mer (Petites Antilles et Guyane – Terres australes et antarctiques) », in RAVOIRE (F.) (dir.), *Les Nouvelles de l'Archéologie – La possibilité des îles*, Éditions de la Fondation maison des sciences de l'homme, 150, décembre 2017, p. 3-7.

Tomadini et al. 2017

TOMADINI (N.), MOIZAN (E.), BOLLE (A.), GROUARD (S.) et LEFEVRE (C.), « Bone artefacts from Colonial sites of Martinique (1645-1902) : Between imports and local crafts », in *Proceedings of the 26th Congress of the IACA (The International Association for Caribbean Archaeology)*, Sint-Maarten / Anguilla, Session VII, Protohistory and Ethnohistory, pp. 25-33.

Trani 2017

TRANI (L.), « La Martinique aux lendemains de la Révolution française. Rétablissement et maintien de l'ordre esclavagiste (1794-1809) », in NOTTER (A.) dir. et NOËL (E.) dir., *Un monde créole : vivre aux Antilles au XVIII^e siècle*, La Crèche, La Geste, 2017, p. 140-147.

Van den Bel et al. 2017

VAN DEN BEL (M.), BIWER (N.), CIVALLERI (H.), JEGOUZO (A.) et PEIXOTO (X.), « Les structures d'exploitation et de production du sucre. La fouille du moulin à eau de Sainte-Claire (Guadeloupe), les entrepôts de l'Habitation la Caravelle (Martinique) et l'usine sucrerie d'Ouangani (Mayotte) », in RAVOIRE (F.) (dir.), *Les Nouvelles de l'Archéologie – La possibilité des îles*, Éditions de la Fondation maison des sciences de l'homme, 150, décembre 2017, p. 46-51.

Volpe 2017

VOLPE (T.), « Le logement des esclaves des plantations à la Martinique au XVIII^e siècle », in MORICEAU (J.-M.) et MADELINE (P.) dir. – *Les Petites Gens de la terre. Paysans, ouvriers et domestiques. Moyen Âge – XXI^e siècle*, Presses Universitaires de Caen / MRSH coédition, Caen, 1^{er} trimestre 2017, n° 4, Coll. Bibliothèque du Pôle Rural, p. 223-234.

MARTINIQUE

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 7

Personnel du Service Régional de l'Archéologie

| Nom | Titre | Attributions |
|-------------------|---------------------------------|---|
| Damien LEROY | Conservateur du patrimoine | Conservateur régional de l'archéologie |
| Gwenola ROBERT | Ingénieur d'études | Carte archéologique, documents d'urbanisme, prescription, contrôle scientifique (jusqu'au 31/01/2017) |
| Lucie CHEHMANA | Ingénieur d'études | Carte archéologique, documents d'urbanisme, prescription, contrôle scientifique (à compter du 01/09/2017) |
| Thierry DORIVAL | Technicien de recherche | Responsable du Centre de Conservation et d'Études, Conservation préventive, Gestion scientifique |
| Lucien GROSOL | Technicien de recherche | Gestion du dépôt de fouille |
| Jenny SYLVANIELO | Adjoint administratif principal | Secrétariat du service, Secrétariat de la CTRA OM |
| Loïc MARIE-LOUISE | Vacataire | Carte archéologique (juillet-août 2017) |

MARTINIQUE

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 7

Organismes de rattachement des responsables scientifiques

ARGANT Thierry

Eveha – Études et Valorisations Archéologiques. Lyon.

BARTHÉLÉMY-MOIZAN Emmanuel

Institut National de Recherches
Archéologiques Préventives. Gourbeyre.

BEUSOLEIL Jean-Michel

Institut National de Recherches
Archéologiques Préventives. Bègles.

BOCHATON Corentin

Max Planck Institute for the Science
of Human History – Department of Archaeology.
Jéna, Allemagne.

BURGEVIN Alexandre

Institut National de Recherches
Archéologiques Préventives. Cayenne.

COULAUD Alexandre

Institut National de Recherches
Archéologiques Préventives. Cayenne.

ETRICH Christine

Institut National de Recherches
Archéologiques Préventives. Bègles.

HONORÉ Sabrina

Eveha – Études et Valorisations Archéologiques. Lyon.

JÉGOUZO Anne

Institut National de Recherches
Archéologiques Préventives. Cayenne.

MARTIN Coraline

Institut National de Recherches
Archéologiques Préventives. Gourbeyre.

PERROT-MINNOT Sébastien

Eveha – Études et Valorisations Archéologiques.
Ducos.

ROMON Thomas

Institut National de Recherches
Archéologiques Préventives. Gourbeyre.

VASCHALDE Christophe

UMR 5140 – Archéologie des Sociétés
Méditerranéennes – Université Paul Valéry,
Montpellier.

Liste des abréviations

Chronologie

COL Époque coloniale
PRE Époque précolombienne

Nature de l'opération

FP Fouille programmée
OPD Opération préventive de diagnostic
OPF Opération préventive de fouille
PT Prospection thématique
SD Sondage
SU Sauvetage urgent

Organisme de rattachement des responsables

AUT Autre
INRAP Institut national de recherches
archéologiques préventives
OPA Opérateur agréé en archéologie préventive

Les Axes de la programmation nationale de la recherche archéologique

- 1 Le Paléolithique ancien et moyen
- 2 Le Paléolithique supérieur
- 3 Les expressions graphiques préhistoriques :
approches intégrées des milieux et des cultures
- 4 Mésolithisations, néolithisations,
chalcolithisations
- 5 Les âges des métaux
- 6 Paysages religieux, sanctuaires
et rites d'époque romaine
- 7 Phénomènes funéraires depuis la fin
de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions
- 8 Édifices de culte chrétien depuis la fin
de l'Antiquité
- 9 Le phénomène urbain
- 10 Espace rural, peuplement et productions
agricoles aux époques gallo-romaine,
médiévale et moderne
- 11 Les constructions élitaires, fortifiées ou non,
du début du haut Moyen Âge à la période moderne
- 12 Mines et matériaux associés
- 13 Aménagements portuaires et commerce
- 14 L'archéologie des périodes moderne
et contemporaine
- 15 Archéologie d'Outre-Mer